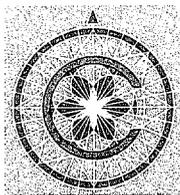


PN-ABZ-888  
92779



CHEMONICS INTERNATIONAL INC.



PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES  
PLANIFICATION PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES

VOLUME III: MANUEL D'ORIENTATION: LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE  
ET LA GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS  
(BRP de Dissa)

Contrat No. 624-0219-C-2094-00  
Préparé par  
Paula J. Williams et Boubacar Thiam  
Experts-conseils

Soumis à:  
l'Agence américaine pour le développement international (USAID)  
Conakry, République de Guinée

Soumis par:  
Chemonics International Inc.

Décembre 1996

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	<u>Page</u>
MANUEL D'ORIENTATION: LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE ET LA GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS	1
A. Introduction	1
B. Les concepts clefs	1
B1. La planification participative	1
B2. Terroir villageois	3
B3. La gestion du terroir villageois	4
C. Processus suivi	12
C1. Actions préalablement effectuées par le projet	12
C2. Le processus de planification	12
ANNEXE A ETUDES DE CAS - GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS	A-1
ANNEXE B ANALYSE DES ACTIVITES DES VILLAGEOIS	B-1
ANNEXE C ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU COMITE	C-1
ANNEXE D RESUME DES REUNIONS AVEC LES COMITES DE GESTION, BRP DISSA	D-1
ANNEXE E ANALYSE DES POINTS FORTS, POINTS, FAIBLES, DES POSSIBILITES ET CONTRAINTES	E-1
ANNEXE F PRIORITES DE CHAQUE VILLAGE POUR L'ANNEE DERNIERE	F-1
ANNEXE G REUNION VILLAGEOISE: TERROIR VILLAGEOIS	G-1
ANNEXE H REUNION AVEC QUATRE VILLAGES PILOTES	H-1
ANNEXE I LISTE DES INFORMATIONS DEJA OBTENUES AUPRES DES VILLAGEOIS	I-1
ANNEXE J NOTES DES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A FARINTA	J-1
ANNEXE K NOTES SUR LES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A DONTA	K-1
ANNEXE L GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES: AUTO-EVALUATION DES EXPERIENCES JUSQU'A CE JOUR	L-1
ANNEXE M QUESTIONS A POSER PENDANT LE TRAVAIL DE LA COMMISSION GESTION DES TERROIRS ET LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE	M-1
ANNEXE N EXEMPLES DE STATUTS DES GROUPEMENTS FORESTIER DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FORETS PERI-VILLAGEOISES	N-1

---

**MANUEL D'ORIENTATION: LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE  
ET LA GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS**

---

## MANUEL D'ORIENTATION: LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE ET LA GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

---

### A. Introduction

Ce manuel d'orientation explique la démarche suivie pour lancer un processus de planification participatif pour la gestion des terroirs villageois de quatre villages pilotes dans le BRP de Dissa en Guinée. En annexe, l'on trouvera des tableaux, fiches, cartes et autres renseignements obtenus au cours de nos travaux. Ces informations pourront servir d'exemple en pour la reproduction de cette démarche ailleurs. Des conclusions et recommandations sont présentées dans notre rapport définitif.

Cette démarche est basée sur les démarches, les méthodes et les outils élaborés ailleurs. Pour le processus de planification participative, nous avons adapté la démarche de «l'évaluation rapide participative (ERP)» qui a été élaborée et mise à l'épreuve au Kenya et dans d'autres pays à partir de 1988. Un ensemble de documents est disponible sur cette méthode. La plupart d'entre eux sont en anglais, mais certains documents clefs sont traduits en français. Pour notre travail, nous avons utilisé le manuel d'orientation suivant:

Programme pour le Développement International, Clark University, et le Secrétariat national à l'environnement, Kenya. 1989. *Une introduction à l'évaluation rurale participative pour la gestion des ressources rurales*. Traduit de l'anglais par Craig Lamberton et Ntalemwa Nytha. Worcester, MA, USA: Clark University.

Nous avons aussi utilisé certaines des méthodes employées par d'autres projets en Afrique occidentale en matière de «gestion du terroir villageois», qui a débuté en 1986 au Burkina Faso et a été reproduite dans les autres pays sahéliens et en Guinée. Nous avons adapté un type de carte élaborée par le projet de Kissidougou, qui présente un «plan de gestion du terroir villageois» pour aider les villageois à créer une «carte de vision future du village».

Le manuel d'orientation sur l'ERP est très clair et utile. Au lieu de répéter la plupart de ces informations, nous avons préféré expliquer comment nous avons adapté cette démarche à la situation guinéenne et à l'expérience antérieure du projet. *Pour comprendre ce document, il faut le lire avec le manuel d'orientation sur l'ERP*. Nous avons aussi élaboré des recommandations pour simplifier cette démarche et en permettre la reproduction ailleurs.

### B. Les concepts clefs

#### B1. La planification participative

En Guinée, la plupart des projets et des actions de développement rural sont basés sur des démarches participatives. On utilise plusieurs méthodologies similaires, comme la méthode accélérée de recherche participative (MARP), le diagnostic participatif (DP), l'éco-développement participatif, etc. Nous avons choisi d'adapter une autre méthodologie, l'évaluation rapide participative (ERP), qui amène les villageois à créer leur propre plan d'action. Les principales différences entre ces démarches sont expliquées en Tableau 1.

Dans notre démarche, l'essentiel est d'aider les villageois à planifier leur développement et leur gestion du terroir villageois. Trop souvent, d'autres projets ont utilisé les idées des villageois dans le seul but de faire des plans de travail pour le personnel de projet et de programmer la façon dont les villageois et le projet pourront collaborer. Avec l'ERP, les villageois élaboreront le plan d'action, dont ils pourront rechercher les modalités avec des partenaires différents, pas seulement le personnel de projet. En mettant accent sur cet aspect, il devient clair que le plan appartient aux villageois et non pas au projet.

**Tableau 1. Qu'est-ce que c'est «la démarche participative» ?  
Quelle est la différence entre la MARP et l'ERP ?**

Dans le Fouta Djallon en Guinée, tous les agents de développement parlent aujourd'hui de «la démarche participative», comme s'il n'en existait qu'une. Nous pensons qu'il y en a plusieurs. Ce qui compte, c'est le degré et les types de participation. Les gens ont bien compris qu'il ne s'agit plus de planifier des actions de développement d'une façon directive, en vertu de laquelle les techniciens ou les cadres donnent des instructions aux paysans qui les exécutent. Les actions de développement doivent répondre aux besoins et priorités des villageois et prendre en considération leur valeurs et leur savoir-faire.

Ici, les projets utilisent plusieurs stratégies différentes—la méthode accélérée de recherche participative (MARP), le diagnostic participatif (DP), l'éco-développement participatif, etc. avec la plupart de ces méthodes, les villageois participent à l'élaboration des données. Ils classent leurs priorités par ordre d'importance. Habituellement, les équipes techniques et d'encadrement prennent ces données et les analysent eux-mêmes, puis retournent au village pour rendre compte des résultats aux villageois. Les projets utilisent ces stratégies pour faire des études de milieu et décider avec les villageois des programmes de travail.

Il y a des démarches qui vont plus loin, qui tentent d'aider les villageois à faire eux-mêmes l'analyse de leur propre situation, à décider des priorités et des solutions possibles et à programmer des actions. L'évaluation rapide participative (ERP) est un exemple de ce type de démarche. Elle a été mise au point au Kenya, utilisée et adaptée dans plusieurs autres pays et a abouti à l'élaboration d'un plan d'action.

En anglais, MARP se traduit "Rapid Rural Appraisal" et ERP "Participatory Rural Appraisal." Bien que certains pensent que ces termes désignent une même démarche, d'autres ont constaté l'importance de faire la différence entre qui fait l'analyse et qui programme les actions qui s'ensuivent. Avec la MARP et l'ERP, on utilise les mêmes outils pour obtenir des données, mais avec l'ERP, ce sont les villageois qui sont des analystes et les décideurs. Dans le cadre de la MARP, les villageois ne sont que des participants dans une démarche décidée par des autres.

Autre différence, l'ERP permet de parvenir au plan d'action assez rapidement. Avec ces méthodes, si l'on débute avec un nouveau village, il faut entre six et dix jours pour réaliser un plan d'action. Mais dans un village où on a déjà travaillé et où certaines données de base existent déjà, on peut suivre une démarche plus courte en faisant une restitution et une mise au point des données, en les complétant et en les analysant ensemble, puis en créant le plan.

Dans les expériences pilotes du PGRN effectuées dans quatre villages pilotes du BRP de Dissa, l'équipe a choisi une l'ERP adaptée à l'utilisation des données de base disponibles. Ces données ont été analysées par les villageois ce qui a débouché sur le plan d'action. Ce dernier indique qui va faire quoi et quand pour résoudre les problèmes prioritaires du village. En plus du plan d'action, un schéma ou croquis a été élaboré pour indiquer la vision future du village et pour situer dans l'espace le plan de gestion du terroir villageois.

## B2. Terroir villageois

La démarche de "gestion des terroirs" que nous avons adoptée à Dissa vise à dynamiser les comités de gestion et à permettre la planification des actions de gestion communautaire des ressources et de développement durable. En effet, les premières idées, lancées par des géographes français, d'élaboration de cette démarche remontent aux années 50. A partir de 1986, cette démarche a été introduite en Afrique plus spécifiquement au Burkina Faso, puis au Mali et au Niger. Depuis lors, elle est utilisée pour tenter de trouver une solution aux problèmes de pression foncière et de dégradation du capital agro-sylvo-pastoral, des problèmes suffisamment graves et complexes pour que les bailleurs de fonds s'intéressent à la mise en place d'une démarche spécifique pour essayer de trouver une solution à cette crise.

La question des limites du terroir villageois est assez complexe. Normalement, un terroir villageois est défini comme un espace physique dont les limites sont bien reconnues par les villageois et les habitants des villages voisins. Mais les habitants de plusieurs villages et hameaux peuvent souvent exploiter certaines ressources communes, comme des points d'eau ou des bosquets.

Les droits fonciers entrent aussi en jeu dans cette formule. Il existe toute une hiérarchie de droits primaires et secondaires, qui comprennent l'usus, le fructus et l'abusus. Les habitants d'un village, par exemple, peuvent être reconnus comme les propriétaires d'un bosquet, mais ils peuvent autoriser des voisins à utiliser certaines ressources—peut-être du bois mort comme bois de chauffe.

Pour résoudre les questions foncières au moyen de la gestion des terroirs villageois, les projets ont adopté différentes démarches. Souvent, ils aident les villageois à créer des cartes de zonage, qui indiquent l'aménagement prévu de l'espace physique, l'usage actuel ou les droits fonciers. L'ancien projet de Guétoya a aidé les habitants de 74 villages à créer des plans de gestion pour 14 terroirs villageois. Le terroir de Bantinguel, par exemple, englobe 9 villages. Avec cette démarche, certaines ressources communes peuvent être gérées par le comité inter-villageois. Le projet de Kissidougou a décidé de travailler sur la gestion des terroirs villageois uniquement dans les cas où les droits fonciers ne font pas l'objet de conflits. Par exemple, une carte est établie pour le terroir de deux villages, Famania et Fourdou.

Pour le BRP de Dissa, une étude approfondie du régime foncier a été faite (Bohrer et Fischer 1994). Elle présente les différents droits des descendants des propriétaires initiaux et des descendants des autres, c'est-à-dire les personnes arrivées ultérieurement. Bien que la plupart des habitants du BRP de Dissa sont des peuls, leurs droits fonciers sont limités car les habitants initiaux étaient les Susu. Selon les informations historiques, la superficie du bassin est organisée en cinq terroirs—le terroir de Fotongbé et quatre terroirs des lignages Susu (Carte 1). Néanmoins, les chercheurs ont trouvé que la situation actuelle était assez fluide. Ils ont donné au projet les conseils suivants:

Les relations entre les Susu et les Peuls ont continuellement évolué depuis l'arrivée des Peuls et elles continueront à changer tout au long de la durée de vie du projet. Ainsi, l'équipe du projet doit être informée de deux considérations importantes: 1) étant donné que les régimes fonciers coutumiers changent au fil du temps, le personnel ne devrait pas supposer que les conventions foncières actuelles sont permanentes ou inaltérables et 2) puisque Susu et Peuls gèrent des tensions latentes, le personnel du projet devrait s'efforcer de ne pas polariser les divisions ethniques. Il est impératif que l'équipe de projet prenne

note de ces différences ethniques spécifiquement lorsque celles-ci ont une incidence sur les pratiques foncières et de gestion. Mais en explorant les différences ethniques, ils risquent de renforcer la séparation ethnique, qui demeure fluide de manière positive et, de ce fait, altérable. (Bohrer et Fischer 1996: xiii)

Tenant compte de ce conseil, nous n'avons pas mis l'accent sur une définition précise des limites exactes des terroirs villageois. La notion de terroir utilisée dans notre travail représente plutôt l'espace territorial utilisé par les membres d'une communauté pour assurer leur subsistance. Chaque village a défini son terroir comme une zone d'action actuelle ou potentielle pour les villageois.

### B3. La gestion du terroir villageois

L'objectif n'est pas seulement de définir un terroir villageois, mais de voir les possibilités de mieux aménager ou gérer les ressources qui existent dans ce terroir. Il y a une différence importante entre le concept d'«aménagement» et de «gestion» du terroir villageois (voir Tableau 2). Nous avons appuyé l'idée de gestion du terroir villageois, dans le cadre de laquelle les villageois sont les gestionnaires et les techniciens sont simplement leurs conseillers.

L'évolution du concept de «gestion du terroir villageois» est expliquée dans le document clef suivant:

Ndione, Emmanuel, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier. 1992. *Avenir des terroirs: la ressource humaine*. ENDA GRAF. Collection Recherches Populaires No. 147-148-149. Dakar, Sénégal: ENDA Tiers Monde.

Il y a une vaste documentation sur les expériences d'autres projets en Guinée avec la gestion du terroir villageois. Les rapports de deux symposiums sur la gestion des ressources naturelles, organisés par le projet de gestion des ressources naturelles en 1984 et 1986, comprennent des exposés faits par d'autres projets, comme le projet du BRP de Guétouya, le programme de développement rural intégré de la Moyenne Guinée, les projets de la Haute Gambie et du Haut Niger, dont Kissidougou.

En discutant de cette question avec le personnel du projet au cours de l'atelier que nous avons organisé, nous avons identifié d'importantes différences de concepts, démarches, rôles et outils entre «aménagement» et «gestion» (Tableau 3). Il est clair que la gestion est une démarche plus participative et l'aménagement plus directive.

Cette démarche entraîne une évolution importante dans la mentalité et les rôles des villageois et des techniciens. Si les villageois prennent en charge la responsabilité de gérer leur terroir et de piloter leur développement, les techniciens devront suivre les priorités des villageois et pas l'inverse. C'est une évolution philosophique du développement, dans le cadre de laquelle les villageois prennent de plus en plus d'initiatives et de responsabilités. Selon l'analyse de Ndione, Leener, Ndiaye, Jacolin et Perier (1992), cette évolution peut être caractérisée par trois types différents de projets: (1) les projets promoteurs, (2) les projets d'appui et (3) les structures consultantes. Ils en ont résumé les caractéristiques dans une série de tableaux (voir les tableaux 4 à 8).

Cette analyse souligne l'importance du fait que, de plus en plus, les villageois prennent en charge les décisions concernant leur développement. En Guinée, la politique de développement

suit cette philosophie. La question essentielle est de savoir comment appuyer ce processus d'évolution.

Nous pensons que le projet de gestion des ressources naturelles est en train de connaître une évolution ce type. Au début, les villageois étaient isolés et ils n'avaient pas beaucoup été en contact avec des projets de développement. Pour lancer des activités, les techniciens des BRPs ont analysé les problèmes et les priorités des villageois, puis ils ont proposé certaines techniques. Avec cette expérience, les villageois sont devenus des partenaires de développement. Vers la fin du projet, il est vital de passer au troisième stade, au sein duquel les villageois deviennent les «pilotes» de leur avenir. La démarche de planification participative, visant à élaborer des «visions futures» du village, avec des cartes et des plans d'action, a contribué à cette évolution.

Tableau 2. L'aménagement et la gestion des terroirs villageois

...La mise en oeuvre de projets d'aménagement ou de gestion des terroirs, les premiers traitant plutôt les aspects paysagers ou physiques, les seconds mettant l'accent sur les nécessaires ajustements organisationnels à établir pour rendre durables les programmes d'aménagement. ...

Avec l'émergence de cette nouvelle famille de projets, la prise en compte des réalités paysannes ne suffit plus: l'écoute des paysans, l'enregistrement de leurs besoins et priorités, et en réaction, le transfert d'ensembles de mesures techniques, ne permettent pas la mise en oeuvre de programmes de gestion ou d'aménagement des terroirs. Les projets doivent avoir une compréhension aiguë des sociétés dans lesquelles ils interviennent, non seulement sous l'angle technique (comment fonctionnent les systèmes de production) mais aussi, et surtout, sous l'angle social et économique (quelle logique d'action mobilise—ou démobilise—les sociétés villageoises). Cette connaissance des contextes villageois est indispensable pour mener à bien les négociations dorénavant indispensables entre sociétés paysannes et structures d'intervention, privées ou publiques: la participation des "aménagistes paysans" devient la condition préalable obligatoire de toute intervention.

La démarche aménagement des terroirs recherche la participation des populations parce qu'elle est impossible à mettre en oeuvre autrement. Dans la plupart des cas, elle concentre encore beaucoup ses efforts et ses préoccupations sur l'aménagement physique des terroirs qui est toujours l'objectif ultime, avec la lutte contre la désertification comme leitmotiv. Les travaux portent essentiellement sur l'analyse des conditions environnementales: des symptômes sont identifiés (disparition de la couverture végétale, érosion éolienne et hydrométrique, ruissellement, chute de la pluviométrie, baisse du niveau des nappes, ...), des causes sont recherchées (démographie, modification des régimes fonciers, dérèglement des agrosystèmes, ...) et des solutions sont identifiées, parmi lesquelles les mesures techniques se paient la part du lion (plantations, mise en défense, diguettes et dispositifs anti-érosifs, introduction de nouvelles cultures ou activités, de contre-saison notamment, foyers améliorés, pratiques de fertilisation, endiguement de marigots, ...).

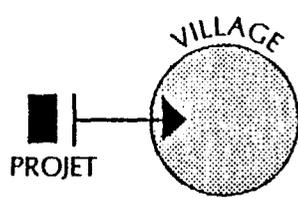
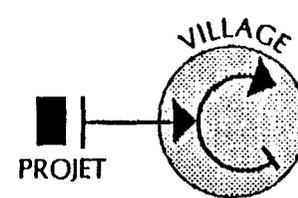
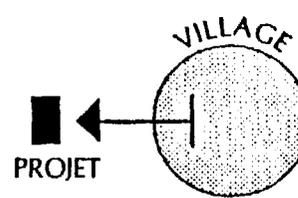
La démarche de gestion des terroirs, appelée aussi aménagement auto-planifié, la plus récente, va plus loin et situe la problématique de la désertification dans le cadre global de la société villageoise. Ainsi, ce ne sont plus seulement des causes physiques qui sont identifiées, mais aussi des dérèglements sociaux ou économiques (incertitude des marchés ou des statuts fonciers). Tous les aspects de la vie dans les terroirs sont alors passés en revue. Parmi les moyens figurent alors des éléments comme les capacités d'analyse et de créativité des paysans, leur tradition éducationnelle, la solidarité, les structures de décisions traditionnelles, ... La "lecture des terroirs" n'est plus seulement physique (écologique, faune, flore, édaphique, ...), elle s'enrichit d'une vision sociologique et l'intègre dans une perspective élargie des relations villes/villages: espaces physiques, les terroirs deviennent des espaces socio-économiques. L'expérience paysanne en matière de communication et d'organisation est sollicitée autant que le savoir-faire et les connaissances locales en écologie, agriculture, gestion des pâturages ou foresterie. L'idée de participation tend à s'estomper pour céder la place à celle de valorisation des ressources humaines, tandis que le reboisement ou la lutte contre la désertification deviennent de plus en plus des moyens de développement et ne sont plus considérés comme des finalités.

Source: Avenir des terroirs: la ressource humaine, par le Groupe Recherche-Action-Formation (GRAF) Environnement et Développement pour le Tiers Monde (ENDA). Dakar, Sénégal: ENDA, 1992, pp. 74-75.

Tableau 3. Différences clés entre «l'aménagement» et «la gestion» du terroir villageois

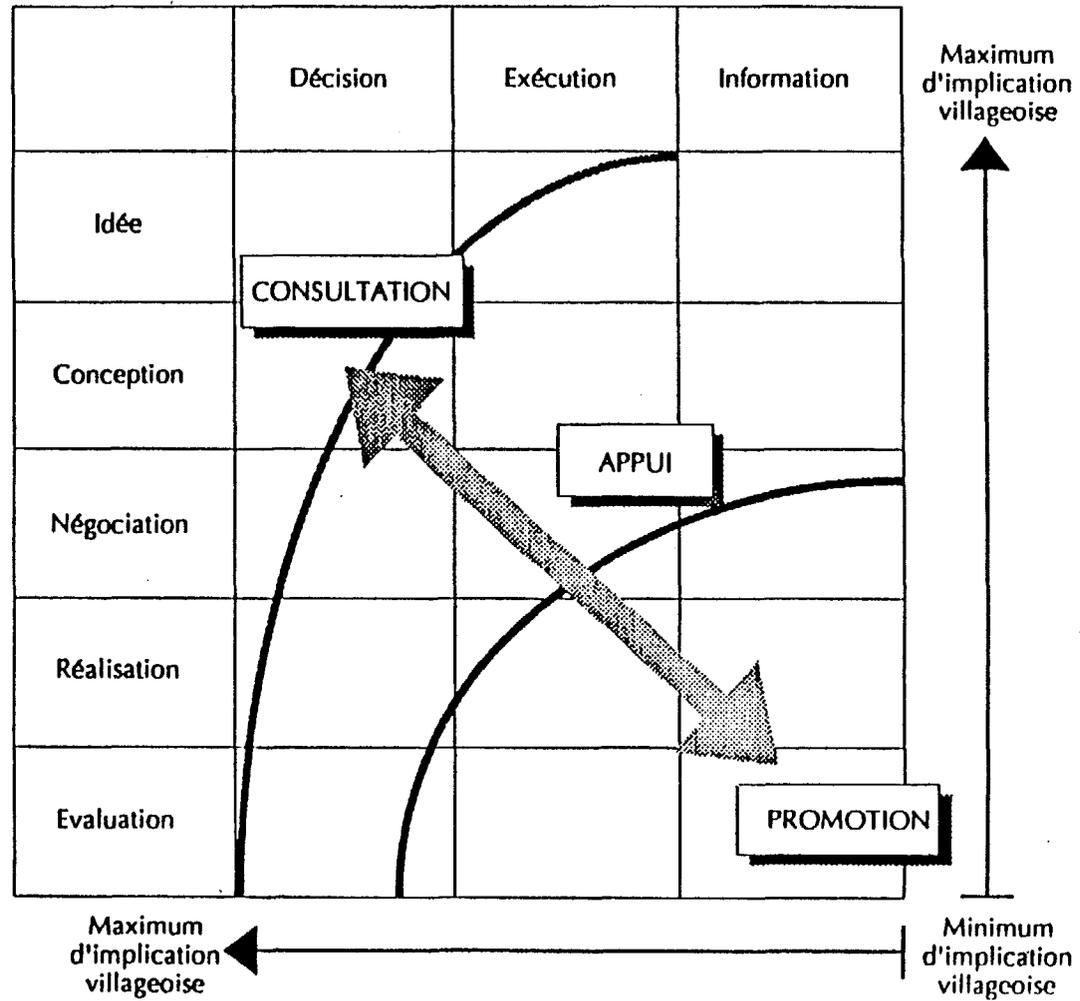
Aspects	Aménagement	Gestion
Terroir	Ce qu'on veut faire Organiser et planifier les actions sur l'unité aménagée Espace physique	Utilisation rationnelle des unités aménagées, ressource Espace socio-économique
Diagnostic des problèmes	Analyse des conditions environnementales	Analyse des conditions environnementales, sociales et économiques
Solutions	Répartition de l'espace physique Solutions varient, suivant action Vulgarisation des techniques améliorées pour l'utilisation des ressources Construction de l'infrastructure («acquis»)	Répartition des ressources naturelles et des bénéfiques Renforcement des capacités humaines (connaissance, aspects organisationnelles) Sécurisation
Rôles des villageois	Participation dans la définition de l'espace aménagée et la collecte des données Accord et consensus avec les actions proposées Exécuter les travaux techniques	Responsabilisation; veiller sur les ressources naturelles; Etre gestionnaire: faire la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation Orientation des actions en faveur des unités d'aménagement Définition des lots Analystes; chercheurs
Rôles des techniciens	Initiation des actions Transférer compétence aux villageois Animateur Analyse de la situation Interprétation de la photographie, cartographe Conduite des travaux techniques	Suivi de la réglementation Transfert de la gestion aux villageois Animateur Conseiller
Cartes/outils	Cartes très précises, basées sur la photographie aérienne, les photomosaïques, les images satellites, les données de GP, l'utilisation de l'ordinateur, etc. Cartes thématiques, comme cartes topographiques Croquis	Cartes faites par les villageois eux-mêmes indiquant leur perception du terroir, des croquis
Plans	Schéma (ou plan) d'aménagement (préparer par un projet ou des techniciens pour aider les villageois)	Plan d'action préparé par les villageois

Tableau 4. Types de projets et place des populations

	Projet promoteur	Projet d'appui	Structure consultante
Type d'intervention	 <p>Le projet sollicite la participation des populations pour réaliser son programme.</p>	 <p>Le projet participe aux dynamiques locales, éventuellement en les aidant à se réorienter ou à se restructurer.</p>	 <p>Le "projet" (la structure) répond à une demande de services émanant d'une communauté ou collectivité villageoise.</p>
Origine de l'impulsion	Le projet est demandeur et crée la motivation.	Le projet entretient (ou "recharge") la motivation.	Le village est demandeur. La motivation dépend des seuls villageois.
Levier opérationnel	Sensibilisation et incitants pour enlever la "conviction" des populations et stimuler leur participation.	Animation pour accompagner la réflexion villageoise. Apport éventuel de ressources complémentaires. Facilitation pour développer la communication.	Cahier des charges. Disponibilité et compétence sont deux qualités exigées par les villageois demandeurs.
Définition des critères de réussite	Par le projet.	Par le projet et le village.	Par les villageois, maîtres d'œuvre des opérations.
Place des populations	Participation.	Cogestion de l'action (en interaction avec le projet).	Pilotage : l'action est le problème des villageois.
Place du projet	Direction de l'action (pilotage).	Participation du projet à plusieurs niveaux de l'action.	Intervention ponctuelle sur des domaines bien précis.
Programmation	ex ante (déterminée par le projet).	ex post (définie par le projet et le village).	ex ante (déterminée par le village).
Logique d'action	Transfert.	Autopromotion.	Adéquation de l'offre à une demande de services.

Source: *Avenir des terroirs: la ressource humaine*. par Emmanuel Ndione, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier. Le Groupe Recherche-Action-Formation (GRAF), Environnement et développement pour le Tiers Monde (ENDA TM). Dakar, Sénégal, 1992, p. 86.

Tableau 5. Participation des populations à une action

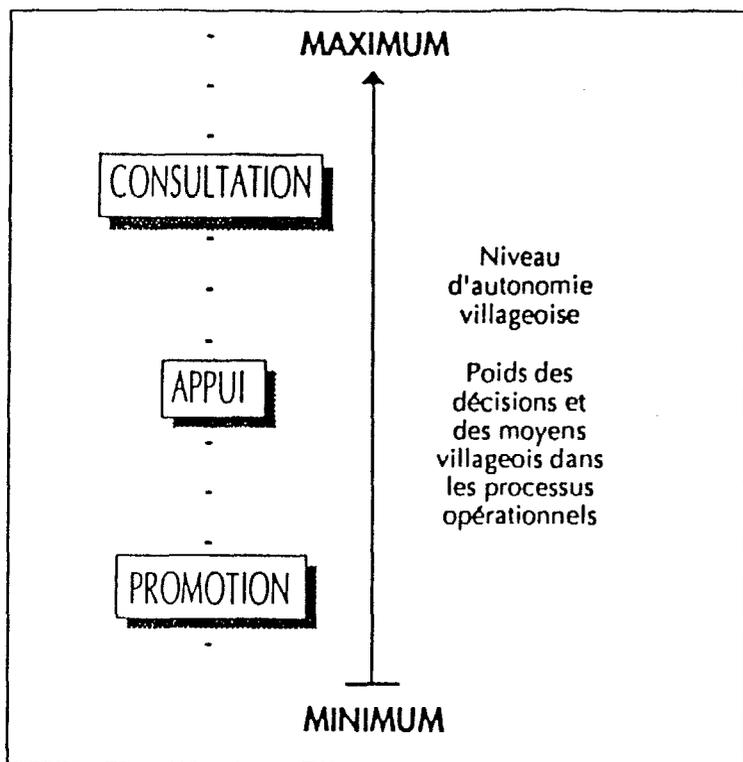


Source: *Avenir des terroirs: la ressource humaine*, par Emmanuel Ndione, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier. Le Groupe Recherche-Action-Formation (GRAF), Environnement et développement pour le Tiers Monde (ENDA TM). Dakar, Sénégal, 1992, p. 88.

13

Tableau 6. Types de projets et niveau d'autonomie villageoise

Tableau 7. Exemples de mots clés dans le discours de projets.

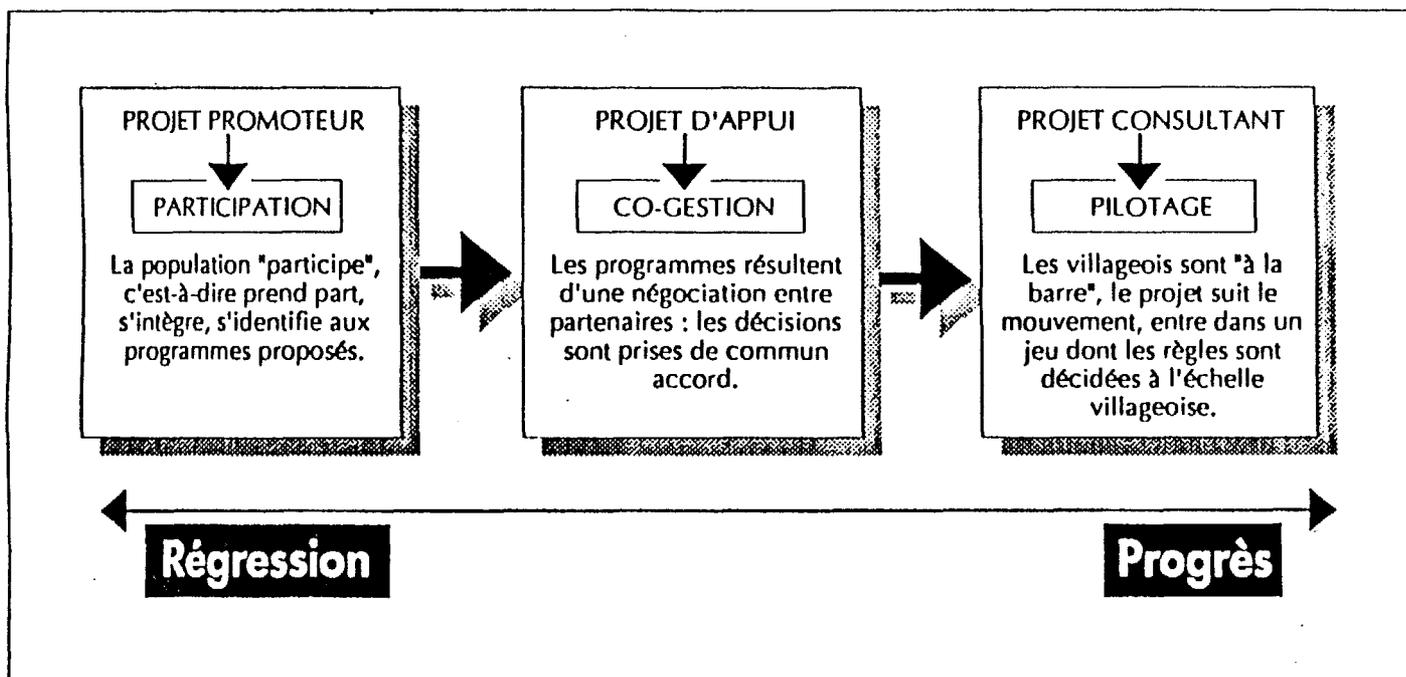


10

PROJETS PROMOTEURS	PROJETS D'APPUI
Convaincre, persuader, inciter, faire faire	Orienter, discuter, catalyser, réfléchir, échanger
Sensibiliser	Animer, faciliter
Dire	Ecouter
Transférer des thèmes	Transmettre des capacités
Participation	Appropriation
Changer le milieu	Changer les attitudes par rapport au milieu
Organiser	S'organiser
Résultats quantitatifs	Résultats qualitatifs
Aspects techniques ou économiques	Aspects sociaux et culturels

Source: *Avenir des terroirs: la ressource humaine*, par Emmanuel Ndione, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier. Le Groupe Recherche-Action-Formation (GRAF), Environnement et développement pour le Tiers Monde (ENDA TM). Dakar, Sénégal, 1992, p. 90.

Tableau 8. Perspectives de développement des projets participatifs



11

Source: *Avenir des terroirs: la ressource humaine*. par Emmanuel Ndione, Philippe de Leener, Mamadou Ndiaye, Pierre Jacolin, et Jean-Pierre Perier. Le Groupe Recherche-Action-Formation (GRAF), Environnement et développement pour le Tiers Monde (ENDA TM). Dakar, Sénégal, 1992, p. 92.

14

## C. Processus suivi

### C1. Actions préalablement effectuées par le projet

Bien avant l'arrivée de l'équipe de consultants, le projet avait déjà effectué plusieurs activités qui ont servi de base pour lancer le processus de planification. Au nombre de ces actions, il y a entre autres:

- La pratique de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) en 1993 comme démarche participative pour la collecte des données de base avec la participation de la population à la recherche. L'analyse des résultats a été faite par l'équipe (PGRN 1994).
- L'étude foncière sur les pratiques de gestion des ressources naturelles, les avantages et les inconvénients des régimes fonciers à Dissa. Cette étude a permis de cerner les systèmes fonciers qui agissent sur la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, d'identifier les institutions qui gèrent ces ressources, de faire une typologie des conflits et les mécanismes de résolution de ces conflits, et en fin de dégager des recommandations pour les actions du projet (Bohrer et Fischer 1994).
- Les interventions dans les volets du projet (agro-foresterie, foresterie, production agricole, développement des entreprises, conservation eau et sol, promotion féminine, et formation) avec des individus, des familles, groupements et communautés entières.
- La création des comités de gestion dans le cadre des acquis du projet qui ont commencé certaines actions de gestion communautaire des ressources comme la mise en défens, le contrôle des charbonniers, etc.
- Les évaluations annuelles avec les villages pour discuter leurs priorités, leurs perceptions sur les activités déjà faites et préparer le plan annuel de travail.

### C2. Le processus de planification

**Réunions avec l'équipe:** dans nos termes de référence, il était recommandé de procéder à une formation de l'équipe afin qu'elle puisse poursuivre les activités après notre départ. Ainsi, nous avons trouvé que la meilleure manière de former les membres de l'équipe était de faire s'investir profondément dans toutes les phases de la démarche. C'est pourquoi, malgré les programmes qu'ils avaient déjà mis en place, nous avons organisé plusieurs réunions et plusieurs membres de l'équipe étaient toujours avec nous sur le terrain. Notre démarche, qui se voulait donc participative, exigeait que non seulement les villageois y participent, mais aussi les techniciens et les volontaires du corps de la paix.

Une première réunion s'est tenue avec l'équipe du BRP pour procéder à une analyse initiale des données disponibles sur les différents villages et leurs Comités de Gestion<sup>1</sup>. D'autres réunions se sont tenues durant toute la démarche pour planifier les activités et évaluer les résultats. C'est au cours de ces différentes réunions que nous préparions la plupart des affiches et images devant

---

<sup>1</sup> Une analyse similaire a été effectuée à Koundou et une visite initiale a même été faite au comité de gestion de Tyankoye.

être présentées aux villageois pour les sensibiliser. Nous avons utilisé différents schémas pour les amener à comprendre l'idée de planification participative pour le développement et de gestion future des terroirs.

**Visites d'autres projets:** dans le souci d'adopter une démarche adéquate pour les villages de Dissa, nous avons effectué des visites pour entamer une prise de contact aux sites du projet de la Haute Gambie, de l'ancien projet de Guetoya (Pita), du projet de développement rural intégré de la Moyenne Guinée basé à Dalaba et du projet des bassins versants du Haut Niger (Kissidougou) afin de nous enquérir de leur expérience en matière d'aménagement des terroirs et de gestion communautaire des ressources. Ceci nous a permis d'apprécier les méthodes des démarches de chacun de ces projets visités, de négocier et d'organiser un voyage d'études pour 6 villageois issus des quatre villages de Dissa dans les zones d'intervention des projets de Guetoya (Pita) et des bassins versants de Kissidougou, ceci pour leur permettre de voir concrètement ce que donnait l'expérience des bénéficiaires de ces projets en gestion des terroirs et en gestion des ressources forestières.

Ces visites nous ont permis enfin d'affiner notre démarche. Nous avons décidé que la création d'un plan d'action villageois était essentielle, qu'une carte du terroir ne suffirait pas pour orienter les actions. Nous avons trouvé que la carte (plan) de gestion élaborée par le projet Kissidougou était un outil très utile pour faciliter la compréhension des villageois. Néanmoins, nous avons décidé d'élaborer des cartes plus simples, avec des feuilles de papier et des feutres, qui pourront être modifiées plus facilement. Nous avons synthétisé les aspects clefs des différents projets (Annexe A).

**Réunion avec les autorités, les élus locaux et d'autres partenaires:** la démarche de planification que nous avons lancée vise à favoriser la gestion rationnelle des ressources et le développement socio-économique. Ainsi, sa mise en oeuvre requiert la collaboration de plusieurs agents du développement pour aider les villageois à réaliser leurs différents objectifs. Pour promouvoir la participation d'autres partenaires (gouvernement, projet, ONG et autres institutions d'aide au développement) à la démarche, nous avons organisé une réunion avec les autorités, les élus locaux et le chef du cantonnement forestier. En ce qui concerne les autres partenaires, le projet collabore avec certains acteurs (UGVD, CLUSA, les centres de recherche de Kilissi, Foulaya, Bareng, le centre de formation de Tangama, l'ACT, etc.) qui évoluent sur le terrain.

Ces acteurs n'ont pas pris part aux travaux des premières réunions. Vers la fin de la démarche, le secrétaire communautaire de la CRD, le chef du cantonnement et un représentant de l'UGVD ont participé à certaines réunions des villageois pour élaborer des cartes et des plans d'action, ainsi qu'aux réunions techniques avec le personnel de projet. Un représentant de CLUSA a été aussi invité à y assister, mais il n'a pas pu y participer en raison de son emploi du temps.

**Réunions avec les 13 comités de gestion:** nous avons commencé les travaux sur terrain par des réunions avec les 13 comités de gestion du BRP, afin de dégager leur rôle et d'élaborer un schéma actuel de leur terroir. Nous avons procédé selon un ensemble de questions.

Les membres des comités ont émis des idées variées sur leur rôle. Certains comités ont dit qu'ils s'étaient créés pour gérer les acquis du projet ou pour servir de voix de communication entre le projet et la population. D'autres avaient une idée plus vaste de leur rôle, à savoir qu'ils sont responsable de la surveillance du terroir villageois, ou de la mobilisation de la population et des fonds. Un comité sur treize seulement a pris l'initiative de lancer une activité non proposée

par le personnel du projet. Dans la plupart des villages, les notables (anciens) continuent à prendre les décisions importantes et ils ont plus d'influence que le comité de gestion. Dans certains villages, ils ont expliqué que les anciens et les membres du comité, ensemble, discutent des problèmes et recherchent des solutions de concert. Dans un village, on nous a dit que les membres du comité étaient des fils des anciens et qu'ils écoutaient les sages. A l'exception du village de Khatiya, les membres du comité n'ont pas de rôle distinct.

Avec l'équipe du BRP, nous avons analysé les caractéristiques des 13 CG. Puis, nous avons fait l'analyse de chaque village individuel (Annexes B, C et D) et effectué la comparaison des points forts et des points faibles (Annexe E). Nous avons également pris note des priorités exprimées par chaque village durant l'année passée (Annexe F).

Pour renforcer les comités de gestion, nous jugeons qu'il faut:

- travailler avec ces comités (plusieurs comités n'étaient pas actifs parce qu'ils n'avaient pas grand-chose à faire)
- définir plus clairement le rôle des comités et des membres individuels des comités
- encourager la participation de tous les membres d'un comité, dans les situations où un ou deux membres dominent les discussions ou les activités
- aider les villageois à élargir leur conception de la gestion de leur terroir et les responsabilités que le comité peut assumer

Nos différentes activités ont été menées avec la participation des membres des comités de gestion. A Donta, la participation à la démarche a amené les villageois à remplacer des membres inefficaces du comité de gestion et en ajouter d'autres pour le renforcer. Nous avons pensé que, pour renforcer les comités de gestion, la meilleure formule consistait à les faire participer à toutes les étapes de la démarche.

**Réunions de travail dans les villages:** nos réunions avec les 13 Comités de Gestion nous ont permis de sélectionner les villages de Farinta, Donta, Amaraya et Wolia (ce dernier étant situé en dehors du bassin) comme villages pilotes pour tenter de mettre en oeuvre la démarche de gestion des terroirs (voir carte 2). Ainsi, des visites ont été effectuées dans chacun de ces quatre villages pour procéder à la restitution des intérêts et de la carte du village, et pour présenter les idées de planification participative et de carte de vision future (Annexe G). Pour la planification participative, nous avons élaboré un plan d'action type sur le problème de l'eau pour montrer aux villageois les actions à entreprendre pour résoudre ce problème, les moyens, les responsabilités et le temps nécessaires pour réaliser les différentes actions. Concernant la carte de vision future, nous avons conçu une carte type simple qui montre un terroir, les différents moyens, leurs utilisations et les actions que les villageois comptent entreprendre dans les années à venir.

Par la suite, le BRP a organisé une réunion avec chacun des quatre villages pilotes pour recenser leurs différentes contraintes par rapport aux différents volets, dégager leurs priorités ainsi que les possibilités qu'ils renferment pour réaliser ces priorités (Annexe H). Les résultats de ces réunions ont permis de revenir dans les villages pour discuter des priorités et solutions, dresser un profil historique des réussites et échecs de leurs activités de développement et procéder à une analyse des institutions qui régissent la gestion des ressources naturelles dans le terroir et dirigent la vie socio-économique.

Les résultats de ces discussions ont permis aux villageois de classer les différents problèmes par ordre d'importance, d'analyser les différentes possibilités et solutions de rechange pour chaque problème et de faire une visite de reconnaissance pour non seulement voir concrètement certains ressources pouvant faire objet d'aménagement mais aussi pour avoir confirmation de certaines déclarations faites par les villageois. Pour simplifier le travail d'analyse des villageois, l'équipe devra bien préparer la restitution des données déjà disponibles (Annexe I).

Nous avons trouvé les images et les supports visuels très utiles dans nos travaux et discussions avec les villageois. Pour ces quatre villages pilotes, nous avons dessiné plusieurs exemplaires de supports visuels pour chaque village, ce qui a pris beaucoup de temps. Les villageois ont compris la plupart des représentations visuelles. Dans l'avenir, il sera préférable de toujours disposer de davantage de temps pour élaborer et tester des représentations visuelles, ainsi que pour les reproduire (les photocopier, par exemple) suffisamment à l'avance.

Ces travaux ont permis de définir précisément les problèmes et contraintes des villageois, d'analyser avec eux les différentes utilisations des ressources des terroirs, d'identifier les institutions qui dirigent la gestion des ressources naturelles, de dresser leurs profils historiques, de classer les problèmes par ordre de priorité et de dégager les solutions possibles [Voir des exemples de Farinta (Annexe J) et de Donta (Annexe K)].

Parmi les problèmes ou contraintes énumérés par les villages, il y a, par exemple, pour les villageois de Farinta: le manque d'ouvrage de franchissement, le mauvais état de la route, l'état défectueux de la mosquée, la pénurie d'eau<sup>2</sup> et d'appui pour le maraîchage, le manque de crédit, la carence de techniques de saponification et de teinture et la maladie des petits ruminants. A cette liste, les techniciens du projet ont ajouté d'autres problèmes qu'ils ont constatés dans les quatre villages, avec des spécificités. Pour Farinta, il y a: la disparition de la forêt, les feux de brousse, le non-aménagement de la vallée de Sokho-Sokho, l'expérience de gestion communautaire des ressources et de gestion des revenus limités, la pénurie d'eau potable à Koulaya, la divagation des animaux, l'amointrissement de la fertilité du sol, l'érosion et la disparition de la faune sauvage. Ces problèmes ont été confirmés par les villageois.

Par ailleurs, l'analyse institutionnelle nous a permis d'identifier les structures administratives, religieuses, économiques, sociales et de gestion des ressources naturelles qui existent dans chaque terroir.

Quant au profil historique, il a fait ressortir les différentes actions de développement entamées par les villageois au cours de leur vie. Certaines de ces actions ont réussi, d'autres non. A Farinta par exemple, les villageois ont réalisé certaines actions parmi lesquelles:

- En 1950, ouverture, grâce un investissement collectif, d'une piste reliant la vallée de Sokho-Sokho à Malassigui, en vue de permettre aux producteurs de bananes de vendre leur produit au planteur français de Malassigui
- En 1951, construction de la petite mosquée grâce à une cotisation des villageois sous la direction des vieux notables du village

---

<sup>2</sup> La pénurie d'eau pour le maraîchage concerne plus particulièrement les hameaux de Hafia, Boussoura et Koulaya.

- En 1954, ouverture par les villageois de la piste Farinta - Malassigui pour désenclaver le village
- En 1990, établissement du soubassement de l'école primaire de Farinta par les villageois grâce aux ristournes de l'impôt minimum pour le développement. (L'école a été achevée plus tard avec l'assistance du projet et d'une volontaire du Corps de la Paix.)

Nous avons pu obtenir des opinions sur les facteurs de réussite et les facteurs d'échec. A Farinta par exemple, comme facteurs de réussite des actions communautaires, nos interlocuteurs ont cité: l'entente, la bonne gestion et le dévouement de tous. Comme facteurs qui peuvent contribuer à l'échec des actions, le manque d'entente, la mauvaise gestion et la réticence de certains membres de la communauté.

En procédant à la classification des problèmes par ordre d'importance, les quatre villages ont donné la priorité à l'infrastructure socio-communautaire (routes, écoles, postes de santé, etc.). Ceci a permis de faire une analyse participative afin de dégager des solutions et/ou alternatives possibles pour chaque problème.

**Voyage d'Etudes (du 30 septembre au 3 octobre):** pour mieux préparer les villageois à la tâche d'élaboration et de réalisation de la démarche de planification et d'aménagement de leurs terroirs, nous avons organisé un voyage d'étude pour 6 villageois (4 hommes et 2 femmes) venus des quatre villages pilotes pour étudier certaines actions de gestion des terroirs à Pita et à Kissidougou. Six membres du comité forêt du BRP de Koundou (4 hommes et 2 femmes) et trois techniciens du PGRN ont aussi participé à ce voyage d'études.

A Pita dans le BRP de Guétoya, dans le terroir de Bantignel, les villages de Bilia, Kollangui et environs, les villageois ont appris par quelles méthodes les comités de gestion géraient leurs zones et bandes boisées, comment ils s'y prenaient pour vendre leurs produits forestiers, quels étaient les différents problèmes qu'ils rencontrent, et comment les villageois de Kollangui et environs protégeaient et étendaient une forêt naturelle péri-villageoise.

A Kissidougou, tout d'abord dans les villages de Famania et Fourdou, les villageois ont appris comment leurs collègues appuyés par le projet bassins versants de Kissidougou ont élaboré une carte avec des symboles pour situer les différents usages et/ou ressources pour planifier la gestion (du feu par exemple) et l'utilisation des différentes ressources de leur terroir durant les années à venir.

Le soir de notre visite à Famania, le personnel du projet en place a projeté des films en vidéos pour environ 200 villageois. Le premier montrait des images que le projet de Dabola sur Nyalen avait montées sur la sécheresse. Il a ensuite montré un film sur l'historique de la création du projet bassins versants du Haut Niger et sur la pratique de gestion des ressources naturelles dans le projet de Dinguiraye. Le troisième film retraçait le voyage d'étude que l'ancien projet Kissi 1 et 2 avait organisé à l'intention de 50 villageois de sa zone d'intervention pour la République du Mali. Le lendemain, cette étape de Famania a été agrémentée par la visite de deux têtes de sources reboisées.

Ensuite dans le village de Deya, les villageois ont appris comment leurs homologues ont pu, avec l'appui du projet, constituer un groupement pour gérer de façon rationnelle une forêt péri-villageoise de 45 ha, qui existe depuis il y a un siècle environ et est protégée depuis 49 ans. Ils ont aussi appris comment les villageois luttent contre les feux, quelle est la technique qu'ils

utilisent pour étendre leur domaine forestier, et la démarche que ce groupement est en train de mener avec l'appui du projet bassins versants de Kissidougou pour être officiellement reconnu.

Le 3 octobre, les villageois de Deya ont émis l'idée de fonder avec ceux de Koundou et de Dissa une confédération des paysans du Fouta, de la Basse Côte et de la zone forestière pour la promotion des forêts. Elle aurait pour but de renforcer l'échange d'idées et d'expériences, et de favoriser la vulgarisation des essences locales. La proposition a été adoptée et les villageois ont choisi un comité de réflexion composé de trois personnes représentant chaque zone.

Ce voyage d'étude a permis aux participants:

- de voir comment d'autres villageois utilisent et gèrent leurs ressources naturelles
- de comprendre davantage les facteurs qui conduisent à la réussite ou à l'échec des actions de gestion des ressources naturelles et de développement économique
- de tirer des leçons et de recevoir des conseils de la part des villageois interrogés au sujet de la protection des ressources contre le feu et de la technique simple d'extension d'une réserve forestière
- de discuter avec les villageois rencontrés de l'idée de création d'une confédération des paysans des régions forestière, foutanienne et côtière

**Atelier et symposium:** le 11 octobre, nous avons organisé un atelier avec le personnel du projet. L'objectif était de discuter des grands concepts de gestion communautaire des ressources naturelles, puis d'examiner les activités réalisées. L'équipe du BRP de Dissa a présenté les travaux effectués sur la planification participative et la gestion du terroir villageois dans les quatre villages pilotes. Le personnel de Koundou a présenté les activités liées à la cogestion de la forêt de Nialama et fait participer toutes les personnes présentes à un jeu de rôles (Annexe L).

La semaine suivante, entre le 15 et le 18 octobre, le projet a organisé un deuxième symposium sur la gestion des ressources naturelles. Il était composé de cinq thèmes, dont la planification participative et la gestion des terroirs. Dans la commission de travail, nous avons débattu des similitude et des différences entre la gestion d'un terroir villageois et la cogestion d'une forêt classée (Annexe M). Des membres de l'équipe ont fait des exposés pour présenter nos travaux sur le terrain.

**Poursuite des réunions villageoises:** après le voyage d'études, la démultiplication des connaissances, des expériences et des relations acquises par les bénéficiaires auprès des autres villageois a permis aux villages de Dissa, avec l'appui du projet, de créer des cartes pour illustrer la gestion future de leur terroir et d'élaborer des plans d'action pour la résolution des différentes contraintes auxquelles ils sont confrontés. Comme le secrétaire communautaire de la CRD, le chef de cantonnement, et un représentant de l'UGVD avaient participé à ces réunions, les villageois ont mieux compris que cette planification leur était destinée et englobait des collaborations possibles entre plusieurs partenaires de développement.

Après l'identification de toutes les contraintes et l'élaboration de solutions, chacun des quatre villages devait réaliser une carte pour illustrer la gestion future des ressources et le développement économique. Pour mettre en oeuvre ce programme, les villages ont du élaboré des plans d'action pour indiquer l'ordre d'exécution des différentes activités de développement,

désigner les responsabilités des villageois, des agents et des institutions d'appui et spécifier les moyens nécessaires et la période d'exécution de chaque activité.

Sur le terrain, notre programme s'est heurté à des difficultés. Nous avons prévu deux semaines pour les dernières visites dans les villages. On a perdu une semaine parce que le projet a dû changer les dates du symposium et à cause du recensement des fonctionnaires. Pendant la deuxième semaine, nous avons traversé une période très difficile durant laquelle les villageois surveillaient leurs champs de riz pour les protéger contre les oiseux. Par conséquent, dans deux villages, les villageois étaient dans l'incapacité de respecter les horaires des réunions fixées. Dans les deux autres villages, nous avons pu exécuter la moitié du travail prévu en une demi-journée de travail. Pour les quatre villages, on a programmé la suite des activités pour la mi-novembre, quand le calendrier des travaux champêtres est moins chargé.

A Wolia, les villageois ont choisi d'élaborer tout d'abord leur plan d'action, puis de créer leur carte. Ils ont préparé un plan d'action pour les six premières priorités: (1) l'amélioration de la route, (2) l'analphabétisme, (3) le manque d'eau potable et de maraîchage en saison sèche; (4) éloignement du poste de santé; (5) état défectueux de la mosquée; et (6) exploitation abusive de la forêt.

A Amarayah, les villageois ont élaboré une carte. Nous avons discuté de leurs priorités et les solutions possibles et ils ont décidé où ils voulaient mettre en oeuvre chaque action. Comme les villageois hésitaient à concevoir la carte eux-mêmes, des membres de l'équipe l'ont fait selon leurs directives. Ils ont choisi les images ou les symboles et les ont localisés sur la carte. Les anciens et les jeunes hommes participaient activement dans la discussion, mais quelques femmes ont osé apporter leurs contributions. Tout le monde a montré beaucoup d'enthousiasme pour cette démarche, et à la fin, les villageois semblaient très fiers de leur carte. Grâce aux images, la plupart des gens pouvaient facilement suivre la discussion.

**Réunion technique:** Le 25 octobre, l'équipe du BRP de Dissa a organisé une réunion technique, pour discuter de nos réussites et de ce qu'il reste à faire. Grâce aux exemples de Wolia et Amaraya, tout le personnel se sentait confiant pour poursuivre la démarche pour aboutir aux cartes de vision future et aux plans d'action pour les villages pilotes. Après les quatre villages pilotes, ils ont proposé de faire la même démarche de planification avec les autres CG pendant la saison sèche, avant la fin mars 1997. L'équipe pensait qu'elle pouvait reproduire cette démarche avec un ensemble de quatre visites par village, et qu'elle pouvait former deux autres équipes, de Koundou et de Diaforé, à la méthodologie. Nous avons aussi discuté de l'importance de simplifier la préparation des supports visuels, de créer des fiches de suivi simples, en suivant les documents écrits en anglais sur les livrets villageois. (Les volontaires du Corps de la Paix pourront aider leurs collègues à traduire ce document.) Ils ont aussi décidé qu'il serait bon d'organiser un atelier pour la formation des cadres, comme ceux de la CRD et la DNEF. L'équipe a décidé d'assister les villageois à mieux définir les rôles des membres des CG en fonction des responsabilités qui auront été définies dans les plans d'action.

Nous avons aussi discuté de questions politiques, du manque de textes sur certains problèmes de gestion locale, comme l'exploitation de la faune et le classement des forêts péri-villageoises. Malgré leur durée limitée, par exemple 20 ans, les ententes villageoises offrent une solution qui est davantage à la portée des villageois que les procédures plus complexes, comme la création d'un groupement forestier et le classement d'une forêt péri-villageoise.

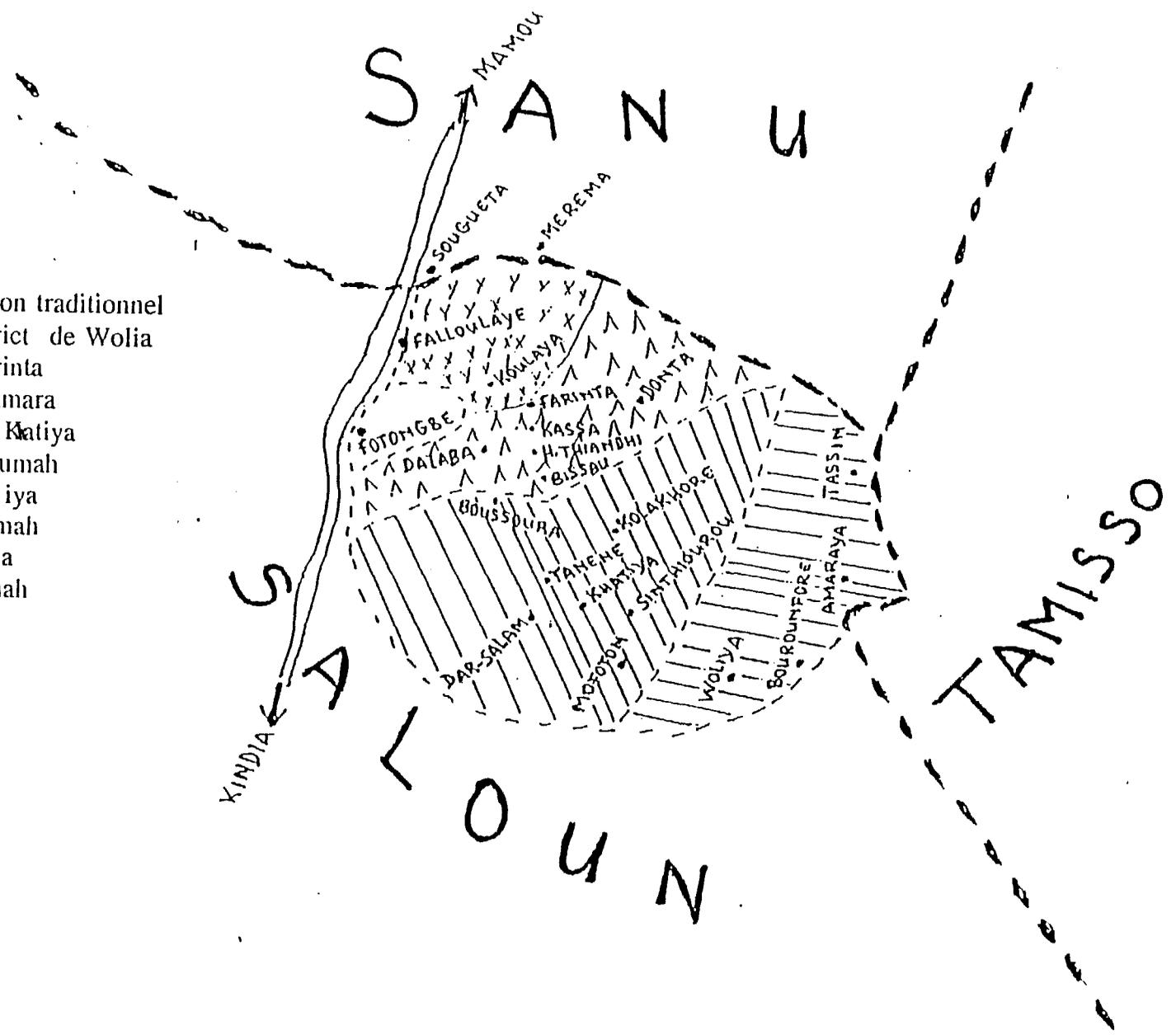
2)

Nous n'avons pas étudié cette question en profondeur, mais nous avons discuté avec le personnel des projets de la Haute Gambie et du Haut Niger de leur expérience en formation de groupements forestiers. Pour référence future, des exemples des statuts pour les groupements forestiers sont fournis en Annexe N.

23

Source: Bohrer et Fischer 1994.

- Légende**
- ..... Limites du Canton traditionnel
  - ..... Limites du District de Wolia
  - xxx Territoire de Farinta  
Descendance Camara
  - ^ ^ ^ Territoire de Katiya  
Descendance Soumah
  - /// Territoire de Katiya  
Descendance Soumah
  - ≡ Territoire de Wolia  
Descendance Soumah



Carte 1. Carte du Terroir Villageois du Bassin de Dissa

Carte2. Carte indiquant les Villages à l'intérieur ou à proximité du Bassin de Dissa



Adapté d'une carte de Bohrer et Fischer, 1994.

24

ANNEXE A

---

ETUDES DE CAS - GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS

---

**ANNEXE A**  
**ETUDES DE CAS**  
**GESTION DES TERROIRS VILLAGEOIS**

---

**A. Démarche utilisée au Kenya et dans plusieurs autres pays**

Développement des plans villageois pour la gestion des ressources naturelles:

- évaluation rapide participative (ERP), avec l'analyse faite par les villageois et l'assistance d'une équipe polyvalente composée d'organisations différentes
- modification de la démarche pour permettre l'élaboration de plans d'action communautaire plus vaste
- développement d'outils pour que les villageois puissent faire le suivi et une auto-évaluation de leur exécution de leur plan
- certains villages suivent le processus depuis maintenant une dizaine d'années

**B. Démarche du projet de Haute Gambie**

- animation pour permettre l'identification des activités villageoises
- regroupement de villageois, restitution pour information sur ce qui se passe ailleurs
- ciblage des problèmes pour constituer des thèmes de réflexion
- organisation d'ateliers de diagnostic qui permettent de choisir des paysans ressources
- formation, apprentissage des paysans ressources pour poursuivre les ateliers et transmettre les informations dans les autres bassins
- restitution auprès de tous les groupes invités aux ateliers
- conception des actions et des appuis pilotés par les paysans ressources et les villageois
- exemple d'action: protection d'une forêt péri-villageoise
  - constitution d'un groupement forestier
  - terre mise à la disposition du groupement pour 99 ans, pour la gestion et l'exploitation de la forêt

**C. Méthode de la FAO en Guinée**

**C1. Ancien projet Guetoya à Pita (Visité le 5 juin et le 30 septembre 1996)**

Terroir villageois:

- prise de contact
- installation d'un comité de gestion
- délimitation sur le terrain avec les villageois, en utilisant des cartes ou des photos aériennes
- possibilité d'inclure plusieurs villages, s'ils utilisent les mêmes ressources

Par ex., pour Guetoya, 71 villages étaient groupés sur 14 terroirs:

- pour ces 14 terroirs, quatre ont été choisis comme pilotes pour tester l'ensemble d'interventions: seuls ces quatre comités restent actifs, en gérant les acquis du projet (N.B.: on a seulement démarré ces activités au cours de la dernière année du projet)
- le comité de gestion du terroir avait un représentant de chaque village (membre)
- en bas de l'échelle, il y avait des comités de gestion s'occupant des micro-réalisations au niveau du village, comme des pompes, des sources, etc.
- on a réalisé des cartes des terroirs villageois
- avec les villageois, on a élaboré un programme, auquel le projet apporte un appui (assistance technique, financement ou autre)
- dans le terroir de Kollagui, les villageois gèrent 125 ha. de bandes boisées qu'ils ont planté. Ils ont aussi mis une forêt naturelle en défense. Ils ont des haies vives avec des espèces fourragères qui ont bien poussé.

N.B.: Le rapport du 1er symposium contient un exposé sur ce projet. Il y aura un exposé de Guetoya sur le terroir de Kollagui au cours du 2ème symposium sur la GRN.

## **C2. Le projet de la FAO à Dalaba (Visité le 7 juin; présentation à l'atelier sur les outils de vulgarisation le 26 août)**

Démarche similaire:

- Eco-développement - participatif

Différences constatées:

- terroir villageois délimité sur le terrain avec les villageois, en utilisant le GP
- cartes manuelles et données de base saisies dans l'ordinateur pour créer une «banque de données»
- enquête systématique (par famille) pour identifier toutes les activités
- diagnostic des problèmes/synthèse
- restitution aux villageois pour trouver des solutions (ce que le projet peut apporter et ce que les populations peuvent faire)

29

- livre villageois («livre de la connaissance des terres et des hommes de la communauté de...»)

Documentation: notes sur la présentation de M. Mitty au cours de l'atelier sur les outils de vulgarisation (PGRN, 26-29 août 1996)

## **D. Démarche du projet du Haut Niger**

### **D1. Gestion du terroir villageois de Famania et de Fourdou (Visité le 10 août et le 1 octobre 1996)**

Cartes des terroirs villageois:

- le projet a testé 3 démarches, dont les photos aériennes et les supports visuels avec symboles. La dernière méthode a donné les meilleurs résultats
- cette démarche n'est qu'utilisée que dans les terroirs sans conflits fonciers
- pour l'exemple de Famania et Fourdou, 2 villages font partie d'un seul terroir
- les villageois ont choisi les symboles et un dessinateur a peint la carte sur le contreplaqué; les villageois ont été formés et peuvent expliquer leur carte
- la carte indique la situation actuelle: les villageois pensent qu'ils ne peuvent ni changer ni refaire leur carte pour indiquer les changements dans l'avenir
- sur la carte, ils ont indiqué certaines actions qu'ils comptent entreprendre dans l'avenir, comme le reboisement des têtes de source

Plan d'action:

- les villageois semblent ne pas avoir de plan d'action: ils ont plutôt des idées générales sur ce qu'ils veulent faire dans l'avenir, par ex., ils veulent faire du reboisement autour des têtes de sources, mais ils n'ont pas calculé la superficie à couvrir par an. («Seul Allah le sait...»)

### **D2. Gestion d'une Forêt Naturelle à Deya**

Protection d'une forêt naturelle:

- depuis un siècle, la forêt naturelle de 49 ha. était protégée par les villageois
- les villageois ont planté des arbres fruitiers (caféiers, kolatiers, et bananes) dans la forêt et protégé la forêt naturelle, pour assurer un ombrage pour leurs cultures de rente
- la forêt naturelle est la propriété de tout le village mais les arbres fruitiers appartiennent aux individus ou familles

- les villageois ont décidé de ne pas vendre leur bois; toute coupe de bois pour l'usage domestique d'un villageois ou pour les besoins de la communauté, comme une maison pour le maître de l'école, doit être approuvée par toute la communauté

Classement en tant que forêt péri-villageoise:

- les membres du village se sont organisés en groupement et ils ont préparé un dossier pour la DNFF en vue de le faire reconnaître comme groupement forestier
- le projet a fait un inventaire de cette forêt et appuie le groupement dans sa démarche pour être reconnu officiellement

**ANNEXE B**

---

**ANALYSE DES ACTIVITES DES VILLAGEOIS**

**ANNEXE B**  
**ANALYSE DES ACTIVITES DES VILLAGEOIS**

BRP de DISSA: Comité de Gestion			Activités des villageois					
Village	Propriétaire	Actif ?	Captage	Reboisement	Aménagement hydroagricole	Mesures d'accompagnement	Contrôle des charbonniers	Mise en défense
1. Fotongbé 1994	Oui	Actif	-	Parcelle communautaire, 1	-	Hangar marché, 1	Oui	-
2. Dar es Salam 1995	-	Actif	Puits, 1	-	-	-	-	M'Boyo, 1
3. Wolia 1995	Oui	Actif	-	Arc-vert, 1	1	-	-	1
4. Hafia 1993	-	Actif	Puits, 1	Tête de source, 1	-	-	Oui	-
5. Falloulaye 1994	-	Actif	Source, 1	Tête de source avec cordons & diguettes, 1	-	-	Oui	-
6. Khatia 1993	Oui	Semi-actif	Puits, 1	Tête de source, 1	-	Poste de santé, 1	Oui	1 ?
7. Farinta 1993	Oui	Semi-actif	Source, 1	Ceinture verte, 1	1	Ecole, 1 Case de PCV, 1	Oui	1
8. Donta 1993	-	Semi-actif	Source, 1	Tête de source, 2	1	Case de PCV, 1	-	1
9. Sinthirou 1994	-	Inactif	Puits, 1	-	-	Case de PCV, 1	-	-
10. Tanèné 1993	-	Semi-actif	Source, 1	Tête de source, 1 Arc vert, 1	1	Ecole, 1	Oui	-
11. Amaraya 1993	-	Inactif	-	Arc vert, 2	-	-	-	-
12. Koulaya 1994	-	Inactif	Puits, 1	Protection versant, 1	-	-	-	-
13. Fotongbé Carrefour 1995	-	Inactif	-	Tête de source, 1	-	-	Oui	-

Nota bene: les petits hameaux n'ont pas de C.G.: Firiyré/Mèrèma, Mofotou, Nakoundadjandi, Tassén / Doundakha, Kolakhouré, Khafia, Burunfòrè.

ANNEXE C

---

ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU COMITE



**ANNEXE C**  
**ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU COMITE**

BRP de DISSA: Comité de Gestion		Performance du comité						
Village	Actif ?	Total	Mobilisation	Intérêt des membres du CG	Niveau d'autorité	Intérêt des villageois	Engagement cotisation des fonds	Initiative locale
1. Fotongbé 1994	Actif	B	H	H	H	H	H	N
2. Dar es Salam 1995	<u>Semi-actif</u> -	P	M	M	B	M	M 2	N
3. Wolia 1995	Actif	B	H	H	H	H	H 2,3	N
4. Hafia 1993	Actif	B	H 1	M	B	M	M 2	N
5. Falloulaye 1994	Actif	B	H	H	H	M	H 2	N
6. Khatia 1993	<u>Actif</u> -	B	M	M	H	H	H 2	E
7. Farinta 1993	<u>Actif</u> -	B	M	M	H	H	M	E
8. Donta 1993	Semi-actif -	P	M	B	M	M	H	N
9. Sinthirou 1994	Inactif	M	B	B	B	B	B	N
10. Tanènè 1993	Semi-actif	P	M	M	M	M	H 2	N
11. Amaraya 1993	Inactif	M	B	M	B	M	M	N
12. Koulaya 1994	Inactif	M	B	B	M	B	B	N
13. Fotongbé Carrefour 1995	Inactif	M	B	B	M	M	B 2	N

Nota bene: Performance: B=bien; P = passable; M = médiocre. Initiatives locales: E = existant; N = nul.

Autres critères,, niveau de performance: H = élevé; M = moyen; B = faible.

1 = un seul membre actif; 2 = payé les coqs améliorés; 3 = acheté des arbres.

- performance monte; - performance baisse; activité = changement.

**ANNEXE D**

---

**RESUME DES REUNIONS AVEC LES COMITES DE GESTION, BRP DISSA**

**ANNEXE D**  
**RESUME DES REUNIONS AVEC LES COMITES DE GESTION, BRP DISSA**

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<b>Fotongbé</b>  Le 30 mai au soir de 19h à 21h15  PVG, SA, JSP, MK, BT, PW	Reboisement Pare-feu Contrôle des charbonniers Désignation d'une zone de jachère Assainissement	Mobilisation Protection Maintien Gestion d'eau (forage, marigot) Déplacement pour surveillance	Manque de financement Manque de connaissances pour valoriser le terroir Manque de connaissances de solutions de rechange au défrichement	Demande l'avis des anciens pour certains problèmes Travail avec les notables pour la prise de décisions	Etendre le reboisement Construction d'une école Améliorer la nourriture
<b>Farinta</b>  Le 31 mai au matin de 8h30 à 10h30  PVG, MK, BT, PW	Entretien point d'eau Gestion du cours d'eau Défense forêt Reboisement Haie vive Pare-feu	Gérer les acquis Mobiliser les gens pour travailler Protection/surveillance Entretien Mobilisation pour le paiement des cotisations Consultation des anciens Le comité gère le terroir avec les anciens	Le comité a dit qu'il n'avait pas de problème Les anciens ont constaté des difficultés liées aux cotisations	Consultation des anciens pour avis sur les décisions Le comité = fils des anciens Pas de différence entre anciens, comité et propriétaires fonciers Les femmes ne participent pas aux décisions sur les zones de culture	Augmenter les groupements Après le projet, le comité et les anciens pourront trouver d'autres idées d'activités Les activités se poursuivront bien si elles sont bien maîtrisées au départ

ofu

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<b>Falloulaye</b>  Le 17 juin au soir  PVG, BT, PW	Reboisement Cordons pierreux Réglementation pour l'exploitation des arbres Définition des amendes imposables aux éleveurs	Encourager la mobilisation de la population Donner du courage à la population Attirer l'attention de la population sur le projet Encourager la population à avancer vite Suivre les activités du groupement Faire du marketing au nom du groupement Faire passer le message de la population au projet	En exécutant les tâches, les membres du comité se sont blessés ou se sont fait mouiller par la pluie Difficulté de compréhension des gens	Rencontres périodiques avec la population pour tirer des leçons liées aux activités	Reboiser le flanc de la montagne Etre capable de concevoir et d'élaborer des activités
<b>Hafia</b>  Le 18 juin au matin  PVG, BT, PW	Entretien de la source Ouverture des pare- feux Nettoyage de l'intérieur du boisement	Associer la population Cotisation au fonds Représentants de la population auprès des étrangers Maintien de l'ordre et de la discipline à l'échelle de la source Surveillance contre les feux	Difficultés d'encaissement des fonds Difficultés de collaboration avec des gens non instruits Difficultés de collaboration avec les éleveurs Manque de connaissances permettant d'éviter l'érosion Manque de dynamisme des hommes membres du comité pour encaisser les cotisations	Le comité se situe au dessous des anciens dans la hiérarchie	Suivre les conseils relatifs aux modes de partage des bas- fonds Augmenter la fertilité du sol Créer un groupement de teinturières (femmes) Poursuivre le reboisement Augmenter les acquis Plantation de Teck, Melina, lingué
<b>Koulaya</b>  Le 18 juin au soir  PVG, AT Nicole, BT, PW	Creusage d'un puits qui s'est soldé par un échec	Faire certains travaux Depuis la création du comité, on a constaté une réduction des feux de brousse et une diminution de l'exploitation illégale du bois envoyé ailleurs	Echec de la première tentative d'obtention d'un puits Manque de respect des règles par les villageois compte tenu de la pénurie d'eau	Pas de véritable différence entre le comité et les villageois	Diriger le jardinage en contre-saison Tenter de creuser un autre puits

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<b>Wolia</b>  Le 19 juin au matin  PVG, AT,  BT, PW	Reboisement (ceinture verte) Culture du manioc Maraîchage	Personne adéquate pour diriger Mobiliser la population sur le travail communautaire Surveillance des activités du groupement Le projet a dit que la protection et la surveillance des ressources forestières sont des tâches qui incombent au comité	Pas de difficultés majeures mais le comité est assez récent Problème d'eau	Courroie de transmission entre la population et le projet	Reboisement Mise en défense Rénover la mosquée Réparer la route Creuser un puits

57

178

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<p><b>Khatiya</b></p> <p>Le 19 juin au soir</p> <p>PVG, AT BT, PW</p>	<p>Reboisement Site mis en défense Lutte contre les feux de brousse Interdiction de fabriquer du charbon</p>	<p>Créer l'entente et la cohésion entre les membres du comité et la communauté Gestion globale des terroirs villageois Environnement et infrastructure Président supervise tous les travaux dans le village, veille au reboisement, aux sources et puits, à la bonne santé de la brousse et des animaux, à toute la propriété du village et au bon fonctionnement du comité Le secrétaire est responsable d'enregistrer les décisions et de les rappeler Les autres membres du comité soutiennent les actions de la présidente et du secrétaire Le comité est responsable de la source et du puits</p>	<p>Un membre a bénéficié d'un voyage d'études, mais à son retour, il n'a pas fait de compte rendu et le comité l'a démis de ses fonctions</p>	<p>S'entend avec les sages pour prendre les décisions Les 5 membres du comité sont membres du groupement économique qui pratiquent le maraîchage et déposent leur argent au Crédit Mutuel</p>	<p>Réfection de la piste Construction d'une mosquée Forage et pompe près du poste de santé Améliorer les ressources Sauvegarder les têtes de sources Eliminer les aspects négatifs Renforcer les plantes qui augmentent la fertilité du sol, pour améliorer la production Souhaite le prolongement de la durée du projet pour apprendre d'avantage</p>
<p><b>Dar-es-Salam</b></p> <p>Le 20 juin au matin de 8h30 à 10h</p> <p>PVG, Teri, Rebecca, BT, PW</p>	<p>Aménagement d'une source</p>	<p>Suivre les idées du projet</p>	<p>Non cotisation de fonds Manque de respect des règles (et du cadenas) par les villageois dû à l'insuffisance d'eau Couvercle du puits abîmé Problèmes entre membres du comité (hommes et femmes) et entre les villageois et les voisins pour puiser l'eau</p>	<p>Rapports difficiles Décisions non respectées par les villageois Le comité fait appel au doyen du village et au projet pour l'aider au résoudre le problème (le doyen a proposé une solution que les hommes et les femmes ont acceptée)</p>	<p>Cotisation proposée pour la réparation Remettre le cadenas en service pour rationaliser l'utilisation de l'eau</p>

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<b>Sinthourou</b>  Le 20 juin au soir  6 hommes & 2 femmes  PVG, MK Teri BT, PW	Aménagement d'une source Echec sur les cordons pierreux / biologiques	Le comité n'existe pas encore parce qu'il n'y a pas de consensus parmi les villageois	Manque de débat d'idées L'assistance concernant les cordons est arrivée en retard (on a planté après) Manque de compréhension des villageois vis-à-vis des nouvelles techniques Manque de temps (Manque de priorités ?)	[pas de comité]	Ils veulent discuter entre eux. Veulent voir le résultat des efforts voisins (voyage d'études) Ils ont dit que les ruches de Tanènè n'ont pas donné de bons résultats. Ils expliquent qu'il faut beaucoup discuter et montrer concrètement pour faire comprendre ces idées à des gens non instruits.
<b>Amaraya</b>  le 21 juin au matin  8h30 à 11 h  12 hommes, 2 femmes & enfants  (Comité présent: 2H,2F)  PVG, AT, Rebecca, BT, PW	Reboisement Obtenu des filets pour la pêche Obtenus des semences de maïs, de l'engrais, des boutures de manioc	Courroie de transmission entre le village et le projet Diriger les activités des villageois. Aucune tâche spécifique pour chaque membre	Manque d'argent disponible pour les interventions	Travaillent avec les autres villageois Pour le reboisement effectué, un consensus a été trouvé de façon que les arbres plantés appartiennent à tout le village	Renforcer la bande boisée Assistance pour obtenir de l'eau assainie Veulent la semence de riz (variété hâtive) Semences de pommes de terre Plants d'arbres fruitiers (manguiers greffés) Chercher une assistance supplémentaire

20

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<p>Tanènè</p> <p>Le 21 juin au soir de 17h30 à 19h30</p> <p>Au début: 4 hommes, dont 2 qui sont membres du comité &amp; des enfants Plus tard, 10 hommes &amp; enfants</p> <p>PVG, AT, C, AB, Teri, BT, PW</p>	<p>Ils ont parlé tout d'abord des activités du groupement: maraîchage, ruches, coqs améliorés</p> <p>Aménagement de la source Reboisement de la tête de source Construction de l'école Construction du poste de santé à Khatiya et de latrines Interdiction de provoquer des feux</p> <p>En créant la carte, ils se sont souvenus de l'arc vert</p>	<p>Partout où il y a des populations, il y a un notable Ce sont des leaders</p> <p>Nous avons été choisis par le groupement (?), par la population, parce que nous pouvons faire quelque chose</p>	<p>Difficultés mineures</p> <p>Un peu difficile de mobiliser les gens pendant la saison des cultures</p> <p>Les gens ont sacrifié du temps qu'ils consacrent normalement à leurs cultures pour aider à la construction de l'école</p>	<p>Traditionnellement, les anciens organisent des travaux</p> <p>Le comité peut se déplacer partout pour renforcer la situation</p>	<p>Un ancien a dit: Amélioration de la route jusqu'à Fotongbé</p> <p>Les jeunes ajoutent: Ponts sur la route Place pour vendre de petits produits alimentaires</p> <p>Nous voulons que demain soit meilleur qu'aujourd'hui Nous voulons aller de l'avant</p> <p>Les membres du groupement veulent: augmentation des ruches Kenyanes</p>

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<p><b>Donta</b></p> <p>Le 22 juin au matin de 8h30 à 11h</p> <p>Au début, 6 hommes, dont le prés. du comité et le chef secteur, sont membres du comité, ainsi que 3 femmes</p> <p>PVG, AB, AT, Rebecca, BT, PW</p>	<p>Le comité est axé sur le travail que les techniciens lui montrent et qu'il faut faire</p> <p>L'entretien et la protection des boisements</p> <p>L'entretien de la source, y compris les réparations, le remplacement des robinets, nettoyage du bassin</p> <p>L'entretien et le nettoyage de la route</p> <p>Autres activités avec le projet: maraîchage semences coqs améliorés parapet &amp; anti-insectes cordons Volontaire du Corps de la Paix</p>	<p>Le comité dirige les travaux, que la population exécute</p> <p>Quand le projet envoie un message au comité, il la transmet à la population</p> <p>Le comité encourage la population à entamer les activités qu'elle propose</p>	<p>1 membre du comité (femme) était incapable, et elle a été remplacée par le chef secteur</p> <p>Beaucoup de débats sur les problèmes de manque de volonté des habitants d'en haut d'aider au nettoyage du bassin (serpent et verres ?)</p> <p>Les femmes n'étaient pas prêtes à payer les cotisations mensuelles, mais elles paient en cas de nécessité de réparations</p>	<p>Le comité s'entend avec les anciens et informe les jeunes (L'enfant peut courir vite pour mobiliser les gens)</p>	<p>Présentement, nous sommes des élèves, le projet est notre maître et il dit ce que nous devons faire</p> <p>Ils veulent aménager leur route (pour vendre plus facilement leurs fruits de cultures hâtives et pour transporter des matériaux, par exemple pour poser une tôle sur la mosquée)</p> <p>L'aménagement d'une autre source</p> <p>Les villageois d'en haut veulent l'adduction d'eau chez eux</p>

AR

Village	Activités	Rôle(s)	Contraintes	Rapports avec les couches sociales	Vision future
<p><b>Fontongbé Carrefour</b></p> <p>Le 22 juin à midi De 11h20 à 13h</p> <p>Le président et son père (2 hommes)</p> <p>PVG, AB, AT, Rebecca, BT, PW</p>	<p>Sauvegarder le reboisement</p> <p>Entretien du reboisement (dernier nettoyage il y a 3 mois, en mars dernier)</p> <p>Assurer le transport des matériaux pour le hangar du marché</p> <p>Collaboration avec d'autres villages pour la construction d'une école</p>	<p>Pour la bonne marche des activités</p> <p>Diriger les activités</p> <p>Nous informons la population pour qu'elle fasse le travail</p> <p>Réunions avec le CG de Fotongbé pour les travaux communs</p> <p>Tâches pour les membres du comité: hommes - reboisement; femmes - captage / sources</p> <p>Important: avant, il n'y avait pas d'initiatives</p> <p>Pour assurer la poursuite après le projet, ils sont allées à l'école du projet pour apprendre</p>	<p>Pas de problème</p> <p>Les gens sont habitués à se mobiliser</p>	<p>Prend des décisions avec les anciens</p> <p>[L'un d'eux a expliqué qu'il ne savait pas pourquoi on a créé un comité]</p>	<p>Il y a 2 mois, dans une réunion du village, ils ont décidé que la 1ère priorité était le captage de la source</p> <p>Maintenant, leurs enfants doivent aller à l'école de Farinta: ils veulent une école ici</p> <p>Le président veut développer et agrandir le village, parce que c'est l'entrée du bassin [ils pensent qu'il y a assez de terres pour recevoir des gens]</p>

**ANNEXE E**

---

**ANALYSE DES POINTS FORTS, POINTS, FAIBLES,  
DES POSSIBILITES ET CONTRAINTES**

**ANNEXE E**  
**ANALYSE DES POINTS FORTS, POINTS FAIBLES, DES POSSIBILITES**  
**ET CONTRAINTES**

Situation actuelle	
Points forts +	Points faibles -
<p>Dans certains comités de gestion:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation</li> <li>• Intérêt des membres</li> <li>• Niveau d'autorité</li> <li>• Intérêts des villageois</li> <li>• Apports au fonds</li> <li>• Initiatives locales</li> </ul>	<p>Dans certains comités de gestion:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus de choix des membres</li> <li>• Manque d'attributions pour les membres individuels</li> <li>• Influence négative des notables</li> <li>• Manque de propriétaires fonciers</li> <li>• Chefs de villages trop peu nombreux ?</li> <li>• Faible niveau d'organisation en matière d'obtention et de gestion des fonds</li> <li>• Manque d'initiative</li> <li>• Certains membres dominant</li> <li>• Ignorance de leur rôle</li> <li>• Niveau de priorité (faible ou non existant)</li> </ul>
L'avenir	
Possibilités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux définir leur rôle</li> <li>• Etendre les activités à l'échelle du terroir</li> <li>• Etendre les activités en dehors du projet</li> <li>• Définition des attributions</li> <li>• Définition des rapports avec les notables, autorités, propriétaires fonciers</li> <li>• Voyage d'études et de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée limitée du projet</li> <li>• Manque d'appui logistique pour les CG</li> <li>• Expérience limitée ou inexistante</li> <li>• Expérience limitée en matière de programmation d'activités [par les villageois eux-mêmes]</li> </ul>

ANNEXE F

---

PRIORITES DE CHAQUE VILLAGE POUR L'ANNEE DERNIERE

**ANNEXE F**  
**PRIORITES DE CHAQUE VILLAGE POUR L'ANNEE DERNIERE**

Ordre des Priorités pour 1995	Fontongbé	Wolia	Farenta	Amaraya	Donta	Khatia	Faloulye
Hommes d'âge mûr (Mariés, > 25)	Ecole ** Captage * Reboisement * Foyer amélioré ** Haie vive * Variété améliorée ** Traction animale * Feux précoces Pare-feu Maraîchage **	Ecole ** Route ** Variétés améliorées ** Parapet ** ? Pépinière * Reboisement (A.vert) **	Ecole Puits (suplin) Maraîchage ** Routes ** Variétés améliorées (manioc, igname, PdT, carotte)	Route Puits Maraîchage Filets de Pêche Fouillage d. Coq ** Variété amél. **	Route ** Source Ecole Aménagement pour permettre le maraîchage ** Couv. Sanitaire Fouillage coq Traction animale Variétés amél. Haie vives Cord. pierreux Augment. reboisement	Maraîchage ** Variété amél. Couvert sanitaire / fouillage coqs ** Reboisement (arc vert - piste) Apiculture Route **	Couverture sanitaire ** Maraîchage ** Eau Reboisement Foyer amélioré
Jeunes	Traction animale * Couvert s'taire, coq amélioré * Apiculture Maraîchage ** Saponification * Reboisement * Haie vive * Foyer amélioré ** Ecole * Variétés améliorées ** Captage *	Ecole ** Pépinière * Apiculture Variétés améliorées ** Eau potable (puits) Route ** Reboisement (A. vert) ** Maraîchage * Couvert sanit - Coqs amél. **	Alphabétisation Maraîchage ** (Scosdo ? ?) Teinture/couture variété améliorée Coq amélioré/ parapet Riziculture Route **	Saponification Variété amél. ** Apiculture Filet Pêche Arc vert village Parapet / coq amél. ** Eau potable	Source (yim) Cord. pierreux Ecole ** Maraîchage ** / Variétés amél. Alphabétisation Saponification Petit commerce	Maraîchage ** Coqs améliorés / parapet ** Apiculture Reboisement (arc vert) Fertilité sol Route **	Foula coq ** Eau/maraîchage ** Couvert sanit ** Arbres fruitiers Briqueterie Semences améliorées

Ordre des Priorités pour 1995	Fontongbé	Wolia	Farenta	Amaraya	Donta	Khatia	Faloulye
Femmes	Ecole ** Saponification * Teinture Maraîchage ** Variétés améliorées ** Coqs améliorés - Cou S. * Foyers améliorés * Petit commerce	Route ** Ecole ** Saponification Maraîchage (eau) * Petit commerce Variétés améliorées ** Fouillage coqs ** Couvert sanitaire ** Foyer amélioré Reboisement(A.ve rt) **	Ecole Route ** Jardinage ** Petit commerce Sapo Teinture Parapet Foyer amélioré	Jardinage Coq amél./parapet ** ? Manioc amél. ** Foyer amél.	Route ** Maraîchage ** Saponification Foula/C. Sanit. Foyer amélioré Amernag/Marac. Arbres fruitiers Alphabétisation	Fouillage coqs ** Foyer amélioré Maraîchage Petit commerce Saponification Variétés amél. Reboisement (arc vert) Route **	Foyer amélioré Eau ** Saponification Amélioration tapages Teinture Couvert. sanit. ** Maraîchage ** Cordon pierreux Reboisement

\*\* Priorité pour les 3 groupes \* Priorité pour 2 groupes (sur 3)

ANNEXE G

---

REUNION VILLAGEOISE: TERROIR VILLAGEOIS

---

**ANNEXE G**  
**REUNION VILLAGEOISE: TERROIR VILLAGEOIS**

---

10 mn. **Introduction**

Présentation de l'équipe

Objectifs de la réunion, qui durera au maximum 2 heures:

- 1 - Expliquez l'idée de gestion des terroirs villageois, de création d'un plan d'action et de renforcement du comité de gestion [La gestion des terroirs signifie que les villageois accepteront de décider ensemble de la gestion de certaines zones ou de certaines ressources
- 2 - Voir si les villageois souhaiteraient participer

30 mn. **Les idées initiales des villageois**

Restitution sur la situation du village et les priorités des villageois

[Après chaque élément de restitution, il faut leur demander s'ils veulent ajouter ou rectifier des informations]

- 1 - Dernière visite au comité de gestion
  - a - les activités réalisées par le comité
  - b - d'autres activités réalisées avec le projet
  - c - idées d'activités ou de priorités futures
- 2 - Réunion avec l'assemblée de villageois de l'année passée (avec les discussions en groupes composés d'anciens, de jeunes et de femmes)
  - a - Qu'a-t-on fait ?
  - b - Qui a programmé des activités -- les villageois, le projet ou les deux ?

Discussion sur leurs expériences d'auto-planification (par exemple, concernant une mosquée, entraide pour les cultures, etc.)

30 mn. **Explication du processus prévu pour la planification de gestion des ressources**

Dans d'autres régions de Guinée et d'Afrique, les villageois eux-mêmes ont créé des plans visant à mieux gérer leurs ressources. Nous voulons expliquer la démarche utilisée et en discuter avec vous pour savoir si elle vous semble intéressante.

Présentation et explication de la carte d'un plan simple destiné à la gestion d'un terroir villageois: une carte de vision future, de développement du village avec les villageois

- la carte situe dans l'espace les ressources et leur gestion (zonage)
- la carte peut changer avec le temps, c'est-à-dire, l'usage des zones

Si la carte représente l'avenir, à réaliser sur une période de 5 à 10 ans, quelles étapes sont nécessaires pour y parvenir ? Il convient de programmer les activités non seulement dans l'espace, mais aussi de savoir qui va faire quoi, quand et comment.

Présentation et explication du **plan d'action type**

La démarche prévoit donc les étapes suivantes (3 à 4 réunions):

Revoir les problèmes et les possibilités

L'équipe et les villageois peuvent examiner ensemble les ressources et les limites du terroir

Décider des priorités du village afin d'élaborer une carte et un plan d'action

Mobiliser les ressources locales et chercher des ressources extérieures

- non seulement les villageois et le projet, mais aussi le gouvernement, les ONG et d'autres projets

25 mn. **Discussion avec les villageois**

Quel intérêt ont-ils à participer ? Veulent-ils réfléchir et discuter entre eux ?

5 mn. **Clôture de la réunion et remerciements**

Prochaines étapes

ANNEXE H

---

REUNION AVEC QUATRE VILLAGES PILOTES

---

**ANNEXE H**  
**REUNION AVEC QUATRE VILLAGES PILOTES**

---

Première visite (2 heures):

**Etape 1. Collecte et mise au point des données**

Restitution des informations déjà reçues des villageois

Contraintes

Opportunités

Priorités

Mise au point de ces informations en groupes (anciens, jeunes, femmes)

? ? Obtention de données historiques, leurs perceptions des efforts de développement (réussites et échecs)

Deuxième visite (une journée entière):

**Poursuite de l'étape 1.**

Visites sur le terrain pour voir les terroirs et les ressources

**Etape 2. Analyse participative**

Avant la réunion, l'équipe préparera la liste des besoins/problèmes et des possibilités

Avec l'appui de l'équipe, les villageois choisiront les critères, ils feront l'analyse des alternatives et décideront des priorités (1 jour)

Troisième visite (une journée entière):

**Etape 3. Elaboration des cartes des terroirs (vision future) et des plans d'action**

D'autres partenaires de développement (UGVD, CLUSA, SNPVA, ACT, Cantonnement Forestier) participeront à ces réunions

ANNEXE I

---

**LISTE DES INFORMATIONS DEJA OBTENUES AUPRES DES VILLAGEOIS**



53

**ANNEXE I**  
**LISTE DES INFORMATIONS DEJA OBTENUES AUPRES DES VILLAGEOIS**

Village: EXEMPLE

Equipe qui a préparé la liste: \_\_\_\_\_

Source(s) d'information: MARP, Enquêtes de 1994 et 1995, étude foncière, entretiens avec le comité de gestion

Volet	Besoin ou problème	Possibilités
Eaux	Pénurie d'eau en saison sèche	- captage de sources - reboisement des têtes de source - puits - barrages
Reboisement	Disparition du couvert boisé	- reboisement des têtes de source - mise en défense - plantations (boisements) - agroforesterie - arbres fruitiers - pépinières
	Manque de bois d'oeuvre	- mise en défense - plantation (enrichissement)
Production agricole	Erosion	- cordons - mise en défense des pentes
	Termites	- lutte intégrée contre les insectes
	Baisse de la fertilité	- compostage - paillage - rotation des cultures - engrais - fumier
Entreprises	Manque de crédit	- constitution des groupements pour emprunter des fonds au Crédit Mutuel - fonds villageois de prêts - recherche d'autres formes de financement ou d'assistance financière
	Analphabétisme	- cours d'alphabétisation - décider d'un système de symboles pour prendre note des investissements, dépenses, revenus, etc.
	Manque de connaissances technique	- formation technique - expériences - voyages d'études
Santé	Manque de personnel pour le poste de santé	- sensibilisation des villageois sur les questions de santé, les aspects sanitaires - formation de sages-femmes de villages - envoi d'un agent de santé

ANNEXE J

---

NOTES DES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A FARINTA

**ANNEXE J**  
**NOTES DES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A FARINTA**

Problèmes constatés par les villageois	Priorité (graines de maïs)				Solutions possibles identifiées par les villageois
	Femmes	Jeunes	Anciens	Totale	
Manque d'ouvrages de franchissement	9	8	8	25	Ponceaux Wontonba-Posmagui
Pénurie d'eau pour le maraîchage (Hafia, Boussoura et Koulaya)	6	2	6	14	Fonçage d'un puits maraîcher
Manque de crédit	5	3	5	13	Caisse de village
Mosquée en mauvais état	8	8	6	22	Reconstruction (matériaux, cotisations)
Mauvais état de la route	8	8	8	24	Amélioration (matériaux, cotisations)
Manque de techniques pour la fabrication du savon	3	6	2	11	Formation, achat de matériaux
Méconnaissance de la teinture	4	4	2	10	Formation, achat de matériaux
Maraîchage	4	3	4	11	Appui
Termites, criquets, chenilles	2	4	5	11	Produits contre les insectes
Maladies des petits ruminants	1	4	4	9	Financer les services de parapets
<b>TOTAL</b>					

Problèmes constatés par les techniciens	Priorité (graines de maïs)			
	Femmes	Jeunes	Anciens	Total
Disparition de la forêt	7	9	7	23
Disparition de la faune	5	4	3	12
Divagation des animaux	5	5	5	15
Feux de brousse	6	4	5	15
Baisse de la fertilité du sol -- érosion	6	4	5	15
Eau potable (Koulaya)	4	6	6	16
Non-aménagement de la vallée de Sokhö-Sokhö	5	6	7	18
Expérience limitée en matière de gestion communautaire	6	5	6	17
Gestion des revenus	4	3	6	13
<b>TOTAL</b>				

**Ordre des priorités**

Problèmes constatés par les villageois	Total
1. Manque d'ouvrages de franchissement	25
2. Mauvais état de la route	24
3. Mosquée en mauvais état	22

4. Pénurie d'eau pour le maraîchage (Hafia, Boussoura et Koulaya)	14
5. Manque de crédits	13
6. Manque de techniques pour la fabrication du savon	11
Maraîchage ?	11
Termites, criquets, chenilles	11
7. Méconnaissance de la teinture	10
8. Maladies des petits ruminants	9

Autres problèmes constatés par les techniciens Total

1. Disparition de la forêt	23
2. Feux de brousse	21
3. Non-aménagement de la vallée de Sokhö-Sokhö	18
4. Expérience limitée en matière de gestion communautaire	
5. Eau potable (Koulaya)	16
6. Divagation des animaux	15
Baisse de la fertilité du sol -- érosion	15
7. Gestion des revenus	13
8. Disparition de la faune	12

Intégration des deux listes de priorités  
(problèmes constatés par les villageois et les techniciens):

1. Manque d'ouvrages de franchissement	25
2. Mauvais état de la route	24
3. Disparition de la forêt	23
4. Mosquée en mauvais état	22
5. Feux de brousse	21
6. Non-aménagement de la vallée de Sokhö-Sokhö	18
7. Expérience limitée en matière de gestion communautaire	17
8. Eau potable (Koulaya)	16
9. Pénurie d'eau pour le maraîchage (Hafia, Boussoura et Koulaya)	14
10. Manque de crédits	13
Gestion des revenus	13
11. Disparition de la faune	12
12. Manque de techniques pour la fabrication du savon	11
Maraîchage ?	11
Termites, criquets, chenilles	11
13. Méconnaissance de la teinture	10
14. Maladies des petits ruminants	9

Problème Solutions possibles	Critères							Observations
	1	2	3	4	5	6	7	
Manque d'ouvrages de franchissement								
Pont (2 ponceaux et une dalle) - 1 endroit	+	+	-	+	?	+	+	Pont en bois plus simple, moins durable; certains ponts ont duré plus de 50 ans
Buses - 2 endroits	+	+	-	+	?	+	+	Des buses ont duré environ 50 ans

Critères: 1. Productivité 2. Stabilité 3. Pérennité 4. Équité 5. Temps pour bénéficier 6. Coût 7. Faisabilité

Incidence prévue: ++ Très positive + Positive - Négative ? Inconnue

NOTES: il a fallu un certain temps pour expliquer ces différents critères, mais en général, les villageois les ont compris. Il était difficile pour les techniciens et les villageois de comprendre la différence entre «stabilité» (de l'action) et «pérennité» (si les villageois peuvent se soutenir eux-mêmes sans assistance extérieure). Suite à cette expérience, nous avons décidé de simplifier les critères.

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Mauvais état de la route				6.5 km.
Reprofilage mécanisé	1	2	Oui	Durée: 1 semaine
Reprofilage manuel	2	1	Oui	Durée: 3 mois
Disparition de la forêt				
Pare-feux	1	1		
Mise en défense	3			
Reboisement	4			
Travailler avec les éleveurs	2	3	Oui (autorités)	
Jachère prolongée	6			
Haie vive	5	2	Oui	
Classement: forêt péri-villageoise	7		Oui	
Mosquée en mauvais état				
Reconstruction	1	2	Oui	
Réparation	2	1	Oui	
Feux de brousse				
Contrôle des feux				
Définir des zones de pâturage			(autorités)	
Entente avec les éleveurs	2	2		

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Sensibilisation et surveillance	1	1		
Arc vert				
<b>Non-aménagement et difficultés d'accès à la vallée de Sokho-Sokho</b>				
Aménagement simple des bas-fonds	2	3	Oui	
Formation & visites	3	2	Oui	
Protection contre le ruissellement	4	4	Oui	
Amélioration du sentier	1	1		
<b>Expérience en gestion communautaire limitée</b>				
Renforcement des structures locales de gestion	3	4	Oui	
Planification participative	4	2		
Elaboration de règlements concernant l'utilisation des ressources	2	1		
Voyage d'études	1	3	Oui	
<b>Pénurie d'eau potable et destinée au maraîchage</b>				
Aménagement d'une source	3	4	Oui	
Fonçage d'un puits ou forage	1	1	Oui	
Mise en défense d'une tête de source	4	2		
Reboisement d'une tête de source	2	3	Oui	
<b>Divagation des animaux</b>				
Entente avec des éleveurs	4	3	Oui (autorités)	
Définir zone de pâturages et points d'eaux pour les animaux	2	4		

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Clôtures et haies vives	5	5		
Parc de bétail	3	2		
Meilleure surveillance des animaux	1	1		
<b>Baisse de la fertilité et érosion du sol</b>				
Cordons	2			
Amélioration des systèmes de cultures				
Mise en défense des pentes raides				
Rotation des cultures	3			
Amendement du sol (compost, fumier, paillage)				
Prolongation des jachères	1			

NOTE: en raison de l'heure tardive (19 h) et de la durée de la réunion, nous avons uniquement présenté les derniers problèmes et discuté des possibilités de solutions. (Toutes les solutions suivantes ont été acceptées comme étant possibles par les villageois.)

**Problème  
Solutions possibles**

**Manque de crédit et gestion des revenus**

Caisse de village  
Encourager les «tontines»  
Crédit mutuel  
Crédit rural  
Banque de céréales  
Magasin de stockage  
Etudes de faisabilité  
Formation

**Disparition de la faune**

Protection  
Réglementation de la chasse

? Maraîchage ?

? Appui ?

**Attaque des cultures par des insectes**

Produits

Para-pestes

Introduction de variétés résistantes

Cultures associées

Rotation des cultures

Lutte intégrée

Utilisation de produits locaux comme pesticides

**Manque de techniques pour la fabrication du savon**

Formation et achat de matériaux

Achat de savon

Etude de faisabilité

**Méconnaissance de la teinture**

Formation et achat de matériaux

Etude de faisabilité

**Maladies des petits ruminants**

Financer les services de parapets

Abris

Nourriture

Eau

Enclos pour petits ruminants

Suivi pour éviter la divagation

Traitement traditionnel

61

ANNEXE K

---

NOTES SUR LES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A DONTA

**ANNEXE K**  
**NOTES SUR LES REUNIONS D'ANALYSE PARTICIPATIVE A DONTA**

Problèmes constatés par les villageois et les techniciens	Ordre de priorité (graines de maïs)
Mauvais état de la route	7
Pénurie d'eau pour le maraîchage en saison sèche	4
Erosion/dégradation des terres agricoles	2
Analphabétisme	6
Attaque des cultures par les insectes et les maladies	2
Manque de matériel (intrants, outils) des groupements	3
Durée d'occupation des femmes excessive	5
Santé des animaux	2
Manque de semences améliorées	2
Fertilité insuffisante des tapages	2
Enclavement de Ley-Sèrè	2
Disparition de la forêt	5
Disparition de la faune	1
Feux de brousse	2
Expérience limité en matière de gestion communautaire	4
Gestion des revenus	3
TOTAL	

N.B.: Les villageois ont préféré décider ensemble des priorités plutôt que de créer des sous-groupes d'anciens, de jeunes et de femmes.

**Ordre des priorités**

**Intégration des deux listes de priorités**  
(problèmes constatés par les villageois et les techniciens):

Ordre	Priorité	Total
1.	Mauvais état de la route	7
2.	Analphabétisme	6
3.	Disparition de la forêt	5
4.	Pénurie d'eau pour le maraîchage en saison sèche	4

	Expérience limitée en matière de gestion communautaire	4
5.	Manque de matériaux (intrants, outils) des groupements	3
	Durée d'occupation des femmes excessif	3
	Gestion des revenus	3
6.	Erosion/dégradation des terres agricoles	2
	Attaque des cultures par insectes et maladies	2
	Santé des animaux	2
	Manque de semences améliorées	2
	Fertilité insuffisante des tapages	2
	Enclavement de Ley-Sèrè	2
	Feux de brousse	2
7.	Disparition de la faune	1

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Mauvais état de la route				12 km de long
Reprofilage - mécanique	1	1	Oui	
Reprofilage - manuel	2	2	Oui	Il a fallu 6 jours pour faire 3 km.
Reboisement du versant			Oui	Pas de plantes
<b>Analphabétisme</b>				
Ecole	1	3	Oui	
Enseignant	2	1	Oui	
Alphabétisation fonctionnelle	3	3	Oui	
<b>Disparition de la forêt</b>				
Mise en défense	1	1		
Reboisement	3	2		
Haies vives	2	3		

64

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Pénurie d'eau pour le maraîchage en saison sèche				
Aménagement de la source de Bantan - captage - reboisement	1	Matériaux locaux	Oui	
- Bassin	2	Matériaux locaux	Oui	
Puits (Firiyré)				
Expérience limitée en matière de gestion communautaire				
Voyage d'études	1	4	Oui	
Planification participative avec l'assistance des techniciens	2		Oui	
Elaboration de règlements sur l'utilisation des ressources	3	1	Non	
Renforcement des structures locales de gestion	4		Oui	
Manque de matériaux (intrants, outils) des groupements ? ?				
Durée d'occupation des femmes excessive				
Foyers améliorés	2	1	Oui	
Utilisation de la traction animale	3	2	Oui	boeufs, charrue
Utilisation de techniques améliorées	1	3	Oui	
Gestion des revenus				
Etudes de faisabilité	2	1	Non	
Formation	1	4	Oui	
Création d'une caisse d'épargne	3	2	Non	

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Création d'une banque de céréales	4	3	Oui	
<b>Erosion/ dégradation des terres agricoles</b>				
Cordons	1	2		
Amélioration des systèmes de cultures	2	1		
Mise en défense des pentes raides	3	3		n'est pas possible
<b>Attaque des cultures par des insectes et maladies</b>				
Traitement contre les insectes	1	2		
Introduction de variétés résistantes	5	5		
Cultures associées	2	4		
Utilisation de produits locaux comme pesticides	4	3		
Lutte intégrée	3	1		
<b>Santé des animaux</b>				
Vaccinations	2	2	contre les insectes	
Construction d'abris	1	1		
Amélioration de la nourriture	3	4		
Eau	4	3		
<b>Manque de semences améliorées</b>				
Recherche de rapports d'approvisionnement	2	2	oui	
Formation à l'extraction des graines	1	1	non	
<b>Fertilisation insuffisante des tapages</b>				
Compostage	4	4	non	

Problème Solutions Possibles	Critères			Observations
	Préférence	Facilité	Assistance Technique nécessaire	
Paillage	5	5	Oui	
Rotation des cultures	2	1	non	
Engrais vert	1	2	non	
Fumier (parc)	3	3	non	
Enclavement de Ley- sere				
Ouverture de la route				
Feux de brousse				
Arc vert	3	4		
Contrôle des feux	1	1		
Entente avec les éleveurs	4	3		
Renforcement des structures locales de gestion	2	2		
Disparition de la faune				
Mise en défense	2	2		
Réglementation de la chasse	1	1		

**ANNEXE L**

---

**GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES:  
AUTO-EVALUATION DES EXPERIENCES JUSQU'A CE JOUR**

---

**ANNEXE L**  
**GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES:**  
**AUTO-EVALUATION DES EXPERIENCES JUSQU'A CE JOUR**

---

**Atelier, PGRN, 11 Octobre**  
Salle de conférence, annexe du projet

- 8h30 Introduction: Concepts et rationnelle de la gestion communautaire
- 9h30 Discussion - brainstorming - expériences antérieures du PGRN
- 10h30 Gestion des terroirs villageois (équipe de Dissa)
- 11h30 Discussion sur la gestion des terroirs:  
Points forts et. points faibles à améliorer
- 12h30 Déjeuner & prière
- 14h00 Cogestion d'une forêt naturelle (équipe de Koundou)
- 15h00 Discussion sur la Cogestion:  
Points forts et. points faibles à améliorer
- 16h00 Discussion/débat débouchant sur une synthèse:

Comment utiliser ces expériences acquises pour l'avenir du projet ? Par exemple, la démarche «gestion des terroirs» peut-elle être utilisée pour préparer le plan annuel de travail ? La démarche de cogestion peut-elle être adaptée à la gestion des forêts péri-villageoises ?

Quels sont les besoins en formation et en renforcement de ces démarches, des villageois ? Des techniciens ?

Les équipes peuvent-elles former ou aider celles de deux autres bassins à reproduire ces démarches ?

Quel matériel pédagogique doit être fourni dans un manuel d'orientation ?

## Atelier, PGRN, 11 Octobre

### Propositions concernant les exposés des deux équipes (Koundou et Dissa)

La réunion de type informelle entre les membres du personnel de projet: nous voulons que les exposés soient présentés de façon décontractée et franche, avec la participation de tous les membres de l'équipe. L'idée sera d'optimiser la participation de tout le personnel dans la discussion qui suivra.

Vous pouvez organiser l'exposé comme vous le souhaitez. Si vous voulez, par exemple, vous pouvez présenter la démarche comme un jeu de rôles.

Les exposés peuvent couvrir les points suivants:

Objectifs généraux - résultats attendus

Développement de la démarche et outils pour encourager la compréhension et la participation des villageois, y compris de couches sociales différentes

Responsabilisation progressive des villageois dans le cadre de la démarche

Différents rôles des techniciens et volontaires dans la démarche

Avantages et inconvénients de la démarche, problèmes constatés et stratégies adoptées

Vos perspectives sur la démarche -- comment l'améliorer ? A reproduire à une plus grande échelle ou dans les autres bassins ?

Si vous décidez faire des exposés, chaque membre de l'équipe (techniciens et volontaires) pourra peut-être présenter un aspect ou une étape de la démarche (5-10 minutes chacun). Votre équipe aura une heure au total pour faire son exposé, qui sera suivi par une heure de discussion.

Veillez consulter l'ordre du jour ci-joint.

Il serait bon que vous puissiez utiliser les aides visuelles dont nous nous sommes servis avec les villageois afin de mieux expliquer la démarche à vos collègues.

**ANNEXE M**

---

**QUESTIONS A POSER PENDANT LE TRAVAIL DE LA COMMISSION GESTION  
DES TERROIRS ET LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE**

---

**ANNEXE M**  
**QUESTIONS A POSER PENDANT LE TRAVAIL DE LA COMMISSION GESTION**  
**DES TERROIRS ET LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE**

---

**Mardi, 15 octobre 96:** définitions des démarches, identification de leurs avantages et inconvénients

1. Qu'est-ce que la « gestion des terroirs villageois » ? Quelles sont les différentes démarches de gestion du terroir ?
2. Quel est la différence entre la gestion d'un terroir et la cogestion d'une zone, comme une forêt naturelle ? Quelles sont les expériences de gestion ou de cogestion d'une forêt naturelle par un ou plusieurs villages ?
3. Selon votre expérience, quelle est la démarche la plus adéquate, efficace et reproductible qu'il conviendrait de suivre dans la gestion d'un terroir ? Quels outils (par exemple cartes, schémas ou plans d'action) sont les plus adéquats pour aider les villageois à mieux gérer leur terroir ? Lesquels sont les plus appréciés des villageois ? Peut-on utiliser les mêmes outils dans la cogestion d'une forêt classée ?
4. Quelles sont les contraintes majeures rencontrées de ces démarches ?
5. Quelles opportunités peut-on trouver pour la réussite d'une gestion de terroir pour l'agent de développement ? pour les villageois ?

**Mercredi 16 octobre 96:** considération des aspects de planification participative, de responsabilisation des villageois, et d'appui nécessaire des partenaires

1. Les villageois mettent souvent l'accent sur les problèmes immédiats, comme le manque d'infrastructure sociale tandis que les techniciens voient l'importance à long terme d'une meilleure gestion des ressources naturelles. Terroir villageois, zonage, gestion durable, est-ce vraiment une priorité pour les villageois ? Et la gestion ou cogestion des forêts naturelles ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Pouvez-vous donner des exemples, des preuves, ou des indicateurs pour établir des priorités ? Comment combler le décalage entre les perspectives à court et long terme ?
2. La démarche de gestion du terroir aide-t-elle les villageois à mieux intégrer les interventions et les volets séparés, c'est-à-dire ^ faire une synthèse de différentes actions ?
3. Comment peut-on aider les villageois à mettre en oeuvre leurs plans d'action afin d'améliorer la gestion de leurs terroirs ou la (co)gestion des forêts naturelles ?
4. Quelles méthodes existe-t-il pour que les villageois puissent eux-mêmes faire le suivi et l'auto-évaluation de leurs actions ? Quel suivi et quelle évaluation sont nécessaires de la part des autres partenaires ?

**Jeudi 17 octobre 96:** élaboration des recommandations

1. Quelles recommandations concernant la gestion des terroirs ou la gestion communautaire des ressources naturelles peut-on formuler à l'intention des partenaires sur le terrain ? (Institutions gouvernementales, ONG, projets, etc.)
2. Face à la dégradation progressive de nos terroirs et de nos forêts, que peut-on recommander aux villageois en matière de gestion durable ? Et aux décideurs ?

3. Faut-il changer de politique nationale pour appuyer la responsabilisation des villageois en matière de gestion de leurs ressources et de leurs terroirs ou de cogestion des domaines publics ? Si oui, quelles recommandations proposez-vous ?

73

ANNEXE N

---

**EXEMPLES DE STATUTS DES GROUPEMENTS FORESTIERS  
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES FORETS PERI-VILLAGEOISES**

REPUBLIQUE DE GUINEE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS  
DIRECTION NATIONALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**GROUPEMENT FORESTIER DE GOKITIRE**  
**STATUTS**

DIRECTION PREFECTORALE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE MALI

SECTION PROTECTION FORESTIERE ET FAUNE

75

### **Article 1. Nature du groupement**

Il est constitué entre les adhérents du projet de mise en valeur forestière de Gokitiré, le groupement forestier de Gokitiré, dont le siège est localisé à la CRD de Donghel Sigon (cf annexe 1, plan de localisation) et désigné ici par "le groupement".

Le groupement est constitué de membres appelés affouagistes dans ce texte, désignés par les propriétaires des terres mises à la disposition du groupement.

### **Article 2. Objet du groupement**

L'objet du groupement est la protection et la régénération des ressources forestières telles que permettent les différentes parties du périmètre mis à disposition pour les activités du groupement.

Ces ressources forestières comprennent toutes celles issues de la végétation naturelle arborée ou non, ainsi que celles qui résultent ou résulteraient de plantations arborées ou d'espèces végétales normalement associées et compatibles avec le maintien d'un couvert forestier.

Le groupement élaborera avec l'appui de l'administration forestière, un plan de gestion concerté à long terme du périmètre. Le plan fixera les règles générales destinées à assurer une utilisation renouvelable des différentes ressources, l'ensemble constituant le cahier des charges du groupement.

### **Article 3. Statut foncier des terres mises à disposition des activités du groupement**

Les propriétaires dont la liste qui fait l'objet du procès verbal de la commission préfectorale de classement de Mali sur la base de l'enquête publique (cf annexe 2), s'engagent à mettre à disposition des activités du groupement de Gokitiré, les terres qu'ils déclarent posséder dans les limites d'un périmètre qu'ils ont librement choisis. Les limites de ce périmètre ont fait l'objet d'un levé topographique réalisé par M. Alpha Camara, géomètre assermenté (BTGR Labé) et pour une contenance de 70,68 ha.

### **Article 4. Durée et nature de la mise à disposition des terres**

Les propriétaires s'engagent individuellement et pour leurs héritiers futurs à mettre à disposition du groupement les terres sus-mentionnées pour une durée de 99 ans, éventuellement reconductible à l'initiative de leurs héritiers légitimes. Les propriétaires s'engagent pendant toute cette période à respecter les règles de gestion d'investissement et de répartition de toutes les ressources et recettes, règles qui auront été fixées par l'assemblée générale des affouagistes que les propriétaires auront désignés ou que cette assemblée aura permis unanimement d'entrer dans le groupement.

### **Article 5. Constitution du groupement**

Le groupement est constitué des affouagistes qui ont été désignés par les propriétaires et dont la liste adoptée lors de l'assemblée constitutive du groupement en date du 29/05/96 figure en annexe 3.

L'exclusion ou l'adhésion d'un membre du groupement ne peut être adoptée qu'en assemblée générale et à l'unanimité.

### **Article 6. Organisation du groupement**

Cette organisation est régie par trois instances dont les attributions sont spécifiées par les statuts du groupement à savoir:

a) L'assemblée générale des affouagistes

- b) Le comité de gestion du groupement élu par l'assemblée générale pour une durée de 3 ans renouvelable après élection
- c) Le conseil des sages qui a un rôle consultatif et de médiateur en cas de conflits internes au groupement qui ne pourraient pas être réglés en assemblée générale. La liste du conseil des sages figure en annexe 4.

#### **Article 7. Composition et attribution du comité de gestion du groupement**

Le comité est composé de 7 membres du groupement élus en assemblée générale et comprenant:

- . un président
- . un secrétaire
- . un trésorier comptable

Si l'assemblée générale le juge utile, tel ou tel membre de ce comité peut être désigné comme responsable de la conduite de telle ou telle activité décidée en assemblée générale.

Le président dirige les activités du comité de gestion, anime le groupement et en préside ses assemblées générales.

Le comité de gestion a entre autres attributions qui lui auraient été confiées par l'assemblée générale du groupement:

- a) la préparation des programmes d'activités et de leurs besoins à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale
- b) la coordination des activités et le suivi des programmes
- c) la préparation et la présentation d'un bilan annuel des activités et de l'utilisation des fonds éventuels dont le comité de gestion aurait la gestion déléguée par l'assemblée générale
- d) la recherche d'appuis extérieurs aux activités du groupement
- e) l'organisation du partenariat avec l'administration forestière et les élus de la CRD

#### **Article 8. Composition et attribution de l'assemblée générale du groupement**

L'assemblée générale est composée de l'ensemble des membres du groupement et animée par le président du comité de gestion.

Entre autres attributions l'assemblée générale:

- a) décide de l'exclusion ou de l'adhésion d'un nouveau membre
- b) fixe les règles des contributions de ses membres aux différentes activités du groupement
- c) détermine les modalités d'usage des ressources associées aux terres mises à disposition du groupement, ainsi que les règles d'affectation ou de partage des recettes pouvant provenir de ces ressources
- d) modifie si nécessaire le règlement intérieur du groupement
- e) adopte ou modifie les programmes d'activités proposés par le comité de gestion
- f) approuve ou refuse les bilans annuels d'activités et éventuellement d'exercices financiers présentés par le comité de gestion

#### **Article 9. Cahier des charges des activités du groupement**

Il relève de documents de références constitués par le plan de gestion concerté à long terme et du zonage du site tels qu'ils résultent des études de base conduites par le représentant de l'administration forestière et les membres du groupement qui l'ont assisté dans cette tâche. Le document a été approuvé en assemblée générale par le groupement en date du 05/06/96 et figure en annexe 5. Il prévoit les orientations à long terme et les activités retenues pour la gestion des différentes

parties du site. Le plan ne peut être modifié de façon significative sans l'accord écrit de l'administration forestière.

Le plan de gestion concerté à long terme est accompagné habituellement d'un programme d'interventions à court terme dont la durée, la teneur et l'organisation sont à la seule initiative du groupement, dans la mesure où ces interventions demeurent conformes aux objectifs du plan de gestion concerté à long terme.

**Article 10. Respect de la législation forestière par le groupement**

Le groupement s'engage au respect de la législation forestière en vigueur notamment pour la coupe de bois qui nécessiterait une autorisation et à s'acquitter de la redevance forestière. La protection de la faune associée au site devra être l'objet d'une attention particulière notamment pour toutes les espèces protégées en Guinée.

**Article 11. Contribution de l'administration forestière**

L'administration forestière dans la mesure de ses moyens disponibles apportera son concours à la protection et à la promotion des activités du groupement qu'il s'agisse de conseils, de formations sylvicoles ou de défense des intérêts du groupement qui pourraient être menacés de façon illégitime.

**Article 12. Autres contributions au groupement**

Le groupement pour les besoins de ses activités est habilité à recevoir une aide qui peut lui être directement prodiguée sous la forme de fonds ou en nature, suivant les modalités choisies d'un commun accord avec le bailleur. Cette aide peut être accordée par l'Etat, la CRD sur son budget ou directement par une structure de projet, d'ONG ou tout autre organisme et ce en conformité avec la législation guinéenne en vigueur.

Le groupement possède un compte au crédit mutuel sur lequel des fonds peuvent être versés.

La gestion des fonds ou des contributions matérielles de toute nature est de la responsabilité du président du comité de gestion qui doit en rendre compte à l'assemblée générale qui l'a élu.

Le président peut déléguer toute ou partie de cette gestion au trésorier comptable ou à tout autre membre du comité de gestion.

**Article 13. Règlement intérieur du groupement**

Le groupement peut décider de toute forme de règlement intérieur qu'il jugera utile ou nécessaire dans la mesure où ce règlement reste compatible avec ses statuts déposés et conforme à son cahier des charges précisés par le plan de gestion concerté pour le long terme.

# PROJET DE STATUTS STANDARDISES POUR LES GROUPEMENTS FORESTIERS de la préfecture de Kissidougou et des préfectures limitrophes du Haut-Niger

## REMARQUES PREALABLES

### 1 - SUR LES STATUTS

Ce projet comporte un certain nombre d'articles dont le contenu est majoritairement standardisé et des pièces annexes qui seront spécifiques à chaque groupement. L'ensemble constituera le dossier soumis à l'agrément.

Ce projet de statuts paraît adaptés aux différences ethniques rencontrées dans la préfecture de Kissidougou. Il devrait aussi s'adapter aux préfectures voisines du haut-niger (Kankan, Faranah).

Cependant, dans le milieu humain de la préfecture de Kissidougou, il se pose un sérieux problème: par rapport à ces statuts; en effet, dans la plupart des villages (surtout en milieu Kouranko?), il n'existe pas de personnes lettrées en français. L'adhésion à ces statuts réside aujourd'hui dans l'expression orale, mais demain quel souvenir restera-il de ces statuts écrits en français dans la mémoire de la communauté ?

Ce problème a été évoqué et discuté avec les communautés villageoises. La traduction écrite dans la langue « locale » n'est pas satisfaisante non plus dans la mesure où cette langue n'est pratiquement pas connue. La solution envisagée et choisie par les villageois est d'enregistrer ces statuts sur cassette audio en langue locale (propre à chaque ethnie Kouranko, Kissien, Lélé, etc).

Pour les techniciens de terrain, cette solution est intéressante, et ne doit pas poser de problème majeur d'un point de vue pratique, sauf peut-être pour la conservation de cassettes.

C'est donc d'un point de vue « juridique » que doit être posé le problème; un texte enregistré en langue locale peut-il être reconnu par l'administration, dans la mesure où ce texte existe également en langue officielle? Le fait de faire appel à un traducteur assermenté pourrait-il renforcer cette reconnaissance officielle?

Enfin, en terme de législation guinéenne, existe-il un statut juridique adapté à ces groupements forestiers ?

### 2 - SUR L'AGREMENT DELIVRE PAR LA DNFF

Concernant les relations avec l'administration forestière, celle-ci doit dans le document d'agrément du groupement s'engager à défendre les intérêts du groupement et à prévenir toutes interventions étrangères sur le site.

En particulier, avec la réautorisation de la coupe et l'agrément de scieurs dans les préfectures, il est fondamental que les espaces forestiers des groupements agrés ne soient pas « livrés » à ces derniers, que les quotas de coupe définis dans le cahier des charges des groupements soient strictement respectés.

## **Article 1. Nature du groupement**

Il est constitué au sein de la communauté villageoise du secteur de ....., le groupement forestier de ....., dont le siège est localisé dans le District de..... de la CRD de ..... (cf. annexe 1, plan de localisation) et désigné ici par "le groupement".

Le statut juridique du groupement est celui d'un ..... tel que le prévoit la législation guinéenne en vigueur à la date de constitution de ce groupement.

## **Article 2. Objet du groupement**

A l'intérieur des limites du périmètre des terres mises à disposition du groupement par les propriétaires coutumiers, le groupement a pour finalité :

- a) de gérer de façon renouvelable et pour les besoins du groupement, les ressources forestières disponibles à l'intérieur du périmètre,
- b) de contribuer au renouvellement des ressources forestières exploitées ou dépérissantes, de compléter si nécessaire la régénération naturelle existante des essences forestières dont la présence est jugée souhaitable par le groupement,
- c) de conserver des écosystèmes forestiers dont la biodiversité est source d'usages multiples renouvelables pour la communauté villageoise (plantes médicinales, d'artisanat, etc...) ou d'intérêt particulier pour la conservation de la flore et de la faune.
- d) d'organiser au mieux, en accord avec les propriétaires, la double fonction de certaines parcelles du périmètre, à savoir la production forestière comme les cultures et plantations arborées qui y sont traditionnellement associées en sous étage (caféier, kolatier, etc...) et compatibles avec la strate forestière dominante ou en régénération.
- e) de préparer les besoins des générations futures par l'extension des surfaces aptes à une mise en valeur forestières ou agroforestières et ce grâce à des mesures de contrôle des feux, sur les parties de périmètre choisies par le groupement et qui sont actuellement savanisées. Ces mesures de mise en défens sont ainsi destinées à permettre le retour progressif à une végétation boisée naturelle susceptible d'être convertie et enrichie par la suite par des essences de valeur, lorsque les conditions du milieu seront devenues favorables à ces interventions.

## **Article 3. Statut foncier des terres mises à disposition des activités du groupement**

Les propriétaires coutumiers, dont la liste figure dans l'acte notarié de reconnaissance de propriété coutumière (cf. annexe 2), s'engagent à mettre à disposition des activités du groupement les terres qu'ils déclarent posséder dans les limites d'un périmètre qu'ils ont librement choisis. Le plan de levé topographique des bornes de la périmétrale et le descriptif des limites figurent dans l'annexe 3. Les propriétaires conservent toutefois les libres usages et revenus des plantations existantes ou à venir d'arbres fruitiers dont ils ont la propriété coutumière légitimement reconnue. Les propriétaires s'engagent toutefois lors de l'établissement de nouvelles plantations à obtenir l'accord préalable du groupement .

## **Article 4. Durée et nature de la mise à disposition des terres pour le groupement**

Les propriétaires s'engagent, individuellement, pour leurs héritiers ou, pour les personnes à qui ils prêteraient, donneraient ou vendraient tout ou partie des terres, à les mettre à disposition du groupement pour une durée de 99 ans et ce dans les limites des activités objet du groupement (cf. annexe 2). Cette servitude ne s'applique pas l'usufruit des plantations arborées existantes ou à venir mais l'obligation mentionnée à l'article 3 pour la création de nouvelles plantations arborées reste valable et il en est de même du respect des modalités de gestion et d'affectation des ressources forestières qui auront été décidées dans le cadre du règlement intérieur du groupement. Le défrichage des terres mises à disposition du groupement, qui aurait comme seule finalité la pratique de cultures de cycle court est interdit ce qui constitue une servitude. Il est toutefois permis de pratiquer des cultures de cycle court intercalaires les trois premières années de l'installation de plantations arborées pour contribuer à la lutte contre l'enherbement.

## Article 5. Composition et organisation du groupement

Le groupement est constitué de l'ensemble de membres résidents permanents de la communauté villageoise de....., âgés de plus de 15 ans, volontaire pour participer aux activités du dit groupement (cf liste des membres en annexe 4). Toute personne actuellement non résidente pourra faire partie du groupement dans la mesure où elle résidera de nouveau au village.

L'organisation du groupement repose sur trois instances qui sont :

- a) L'assemblée générale des membres du groupement
- b) Le comité de gestion du groupement élu par l'assemblée générale pour une durée de trois ans.
- c) Le conseil des sages du village (secteur) de .....

## Article 6. Attributions de l'assemblée générale du groupement

L'assemblée générale est animée par un président qui est aussi celui du comité de gestion.

L'assemblée générale a pour attributions :

- a) L'élection des membres du comité de gestion et de son président pour un mandat de trois ans renouvelable.  
En cas de décès ou d'incapacité physique du président ou d'un des membres du comité de gestion, l'assemblée générale procède à l'élection du ou des membres manquants.  
L'assemblée générale peut demander l'exclusion d'un membre, aussi bien du groupement que du comité de gestion pour faute grave, ou la dissolution du comité de gestion en cours de mandat puis une nouvelle élection. Cette dernière procédure nécessite toutefois l'avis du conseil des sages.
- b) L'approbation du plan de gestion concerté à long terme et du règlement intérieur du groupement dont elle peut demander la modification de ce dernier, si elle le juge nécessaire.
- c) L'approbation du programme d'activités proposé par le comité de gestion.
- d) L'approbation ou le refus des bilans annuels d'activités et éventuellement d'exercices financiers présentés par le comité de gestion.
- e) L'approbation de l'affectation des produits et recettes issus de la coupe de bois d'oeuvre.
- f) Le pouvoir de dissoudre le groupement, et ce à la majorité des deux tiers des membres. Dans ce cas, les produits issus des réalisations du groupement seront soumis au principe de l'indivis, et leur destination sera décidé par le conseil des sages.

## Article 7. Composition et attributions du comité de gestion du groupement

Le comité est composé d'un nombre impair de membres compris entre 7 et 13 membres élus (cf liste en annexe 4) en assemblée générale des membres du groupement pour une durée de 3 ans reconductible. Il comprend obligatoirement :

- un président, responsable devant l'administration et l'assemblée de la communauté villageoise des activités du groupement,
- un secrétaire,
- un trésorier comptable.

Lors de l'élection du comité de gestion ou de son renouvellement, certains membres du comité de gestion peuvent être responsables désignés pour certaines activités du groupement (cf annexe 4).

Les attributions du comité de gestion sont celles qui relèvent des statuts du groupement et celles qui peuvent être spécifiées par le règlement intérieur dont le groupement peut se doter.

Le comité de gestion a entre autres attributions qui lui auraient été confiées par l'assemblée générale du groupement :

- a) le respect du cahier des charges du groupement par l'ensemble de ses membres,
- b) l'élaboration du règlement intérieur, qui doit être approuvé en assemblée générale, et son respect,
- c) la préparation des programmes annuels d'activités et de leurs besoins à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, la coordination des activités et le suivi des programmes,
- d) la préparation et la présentation d'un bilan annuel des activités et de l'utilisation des fonds éventuels dont le comité de gestion aurait la gestion déléguée par l'assemblée générale,
- e) la recherche d'appuis extérieurs aux activités du groupement et l'organisation du partenariat avec l'administration forestière et les élus de la CRD.

Le Comité de Gestion est chargé en outre de prendre acte :

- a) des demandes de création de plantations nouvelles que lui adressent les propriétaires et d'en vérifier la conformité avec le plan de gestion concerté et les programmes d'interventions sylvicoles. Les désaccords éventuels seront soumis à l'arbitrage du conseil des sages.
- b) des demandes de coupe d'arbres de bois d'oeuvre, émanant soit de propriétaires pour les besoins de la gestion des plantations en sous étage, soit des autorités du village ou des membres de l'assemblée du groupement, à des fins de recettes ou d'usage local tels que prévus par le règlement intérieur. Le comité de gestion est chargé de vérifier la conformité de ces demandes avec les quotas de coupes prévus par le plan de gestion et en réfère au chef de cantonnement forestier pour la délivrance de permis de coupe. Cette délivrance peut être refusée si la demande n'est pas conforme au plan de gestion concerté. En cas de dégâts causés aux plantations lors de l'abattage de coupe de bois d'oeuvre pour les besoins de la communauté villageoise, le comité de gestion évalue le préjudice et propose, si nécessaire une juste indemnisation du propriétaire lésé. Cette indemnisation est à la charge du groupement et en règle générale prélevée sur les recettes issues de la coupe des arbres. En cas de désaccord, cette indemnisation ou l'absence d'indemnisation, est fixée par le conseil des sages.

#### **Article 8. Conseil des Sages et attributions**

Le conseil des sages (cf liste des membres en annexe 4) est l'instance d'arbitrage à laquelle devra recourir le comité de gestion en cas de conflits entre ses membres ou de conflits entre le comité de gestion et un membre voire l'assemblée générale du groupement.

Le conseil des sages peut être conduit à statuer sur la dissolution du comité de gestion en cours de mandat demandé par l'assemblée générale et à son renouvellement par élection en assemblée générale.

#### **Article 9. Cahier des charges des activités du groupement**

Ce cahier des charges relève de documents de références constitués par le plan de gestion concerté à long terme et du zonage du périmètre mis à disposition du groupement, tels qu'ils résultent des études de base conduites par le représentant de l'administration forestière et les membres du groupement qui l'ont assisté dans cette tâche. Le document a été approuvé en assemblée générale par le groupement en date du ..... (cf annexe 5). Il prévoit les orientations à long terme et les activités retenues pour la gestion des différentes parties du périmètre. Le plan de gestion ne peut être modifié de façon significative sans l'accord écrit de l'administration forestière. Le cahier des charges fournit également une estimation des quotas de coupe sur le long terme.

Le plan de gestion concerté à long terme est accompagné d'un programme d'interventions à court terme dont la durée (en règle générale, de la même durée que le mandat du comité de gestion, à savoir 3 ans), la teneur et l'organisation sont à la seule initiative du groupement, dans la mesure où ces interventions demeurent conformes aux objectifs du plan de gestion concerté à long terme. En particulier, ce programme d'interventions à court termes précise les quotas de coupe, dont le groupement peut demander l'autorisation pour la période considérée.

Le cahier des charges est complété par les dispositions du règlement intérieur du groupement.

#### **Article 10. Règlement intérieur du groupement**

Le groupement peut décider de toute forme de règlement intérieur qu'il jugera utile ou nécessaire dans la mesure où ce règlement reste compatible avec ses statuts déposés et conforme à son cahier des charges précisé par le plan de gestion concerté pour le long terme.

Le règlement intérieur, comme ses modifications, doit être approuvé en assemblée générale. Il en est de même des sanctions qui pourraient être décidées à l'encontre d'un membre qui n'aurait pas respecté le règlement intérieur du groupement.

### **Article 11. Respect de la législation forestière par le groupement**

Le groupement s'engage au respect de la législation forestière en vigueur notamment pour la coupe de bois qui nécessiterait une autorisation et l'acquittement d'une redevance forestière. La protection de la faune associée au site devra être l'objet d'une attention particulière, notamment pour toutes les espèces protégées en Guinée.

### **Article 12. Relation avec l'administration forestière**

Après agrément, le groupement est en droit de demandé le concours de l'administration forestière à la protection et à la promotion des activités du groupement qu'il s'agisse de conseils, de formations sylvicoles ou de défense des intérêts du groupement qui pourraient être menacés de façon illégitime.

### **Article 13. Autres contributions aux activités du groupement**

Le groupement pour les besoins de ses activités est habilité à recevoir une aide qui peut lui être directement prodiguée sous la forme de fonds ou en nature, suivant les modalités choisies d'un commun accord avec le bailleur. Cette aide peut être accordée par l'Etat, la CRD sur son budget, ou directement par une structure de projet, d'ONG ou tout autre organisme et ce en conformité avec la législation guinéenne en vigueur.

Les contributions volontaires de personnes physiques ou morales, résidentes ou non au village, ne peuvent en aucun cas donner lieu à l'octroi de droits ou d'avantages de quelque nature que se soit sur le périmètre mis à disposition du groupement.

La gestion des fonds ou des contributions matérielles de toute nature est de la responsabilité du président du comité de gestion qui doit en rendre compte à l'assemblée générale qui l'a élu.

Le président peut déléguer toute ou partie de cette gestion au trésorier comptable ou à tout autre membre du comité de gestion.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
DE L'ELEVAGE ET DES FORETS

-----  
DIRECTION NATIONALE  
DES FORETS ET DE LA FAUNE

-----  
PROGRAMME REGIONAL D'AMENAGEMENT  
INTEGRE DES HAUTS BASSINS  
DU NIGER ET DE LA GAMBIE

Kissidougou, le 6 Août 1996

**PROJET KISSIDOUGOU**  
**N°105/HBN/KISS/MC/96**

**NOTE DE SERVICE**  
**Tous Chefs d'Unité Opérationnelle**

**CONSTITUTION DES GROUPEMENTS FORESTIERS VILLAGEOIS**

**1 - GENERALITES ET IMPORTANCE**

Comme vous le savez, cette activité constitue et constituera un axe d'intervention prioritaire du Projet et du Programme, aujourd'hui comme demain.

En tant que Chef d'Unité, mais également en tant que Chef de Cantonnement Forestier, vous avez un rôle fondamental à jouer dans la constitution de ces groupements, puisque vous êtes chargés d'instruire les dossiers de ces groupements, et que vous devez les présenter à la Commission Préfectorale de Classement des Forêts de la préfecture concernée.

Aussi, il n'est pas inutile de rappeler ici que les efforts que vous aurez fournis dans ce domaine et les résultats que vous aurez obtenus représenteront un critère dominant d'appréciation de vos capacités et votre rendement.

**2 - PHASE DU DIAGNOSTIC PRELIMINAIRE**

Dans la constitution de ces groupements, la première phase dite du diagnostic préliminaire constituée de plusieurs étapes est placée sous votre entière responsabilité. En effet, cette phase et ses étapes successives, qui sont décrites avec précision dans la « note méthodologique pour la constitution des groupements forestiers » (pages 3 à 5), doit obligatoirement déboucher de votre part sur un document d'acceptation, d'attente, ou de rejet de la demande de constitution du groupement concerné, visé par le Chef de Section Protection Forêts et Faune, dûment argumenté surtout dans le cas du rejet.

Aussi, pour vous aider dans cette délicate étape initiale de prise de décision, et également pour standardiser la démarche, vous devez être en mesure d'établir un certain nombre de documents (voir ci-joint modèles types), à savoir:

- La demande initiale du groupement forestier, qui sera visée par le Chef de Cantonnement Forestier (vous) et transmise par son intermédiaire au DPDRE, avec copie au Chef de Section Protection Forêts et Faune et au Président de la CRD (cette transmission à la CRD devrait permettre de faire apparaître rapidement les éventuels conflits fonciers potentiels et les conflits de personnes entre les futurs membres du groupement).
- Le compte rendu du diagnostic préliminaire, document qui doit rester succinct et faire apparaître les éléments forts et les points faibles du groupement ou du site choisi.
- Le document de prise de décision, qui doit donner le résultat de ce diagnostic préliminaire: Acceptation, Attente ou Rejet de la demande, et dont le résultat doit être transmis aux demandeurs.

Cette phase, qui est également une phase d'animation et de sensibilisation, doit se faire avec la participation minimum d'un animateur et de l'animatrice de l'Unité, qui sont susceptibles de recueillir des informations précieuses pour l'évaluation de la demande.

En terme de temps, cette phase ne doit pas demander plus de 3 à 4 jours de travail, rédaction et prise de décision comprises.

### 3 - PHASE DES ETUDES DE BASES

Après acceptation de la demande de constitution du groupement, la phase suivante est la réalisation des études de base. Même si elle reste superviser par le CUO/Chef de Cantonnement, cette phase doit être essentiellement réalisée par des opérateurs agréés spécialisés et disponibles. En effet, d'une part vu les multiples occupations du CUO/Chef de Cantonnement, et d'autre part, vu parfois son manque de compétence dans certains domaines, il est préférable de confier cette phase à du personnel rodé à ce travail.

Sans rentrer dans le détail de ces études de base, dont le plan de développement reste à finaliser (voir proposition d'un plan ci-joint - toutes les remarques pour son amélioration sont les bien venus), il apparaît que la **préparation du fond de plan d'étude** nécessite des compétences particulières en matière de photo-interprétation; dans un premier temps, compte tenu des résultats obtenus à la formation en photo-interprétation à Labé, et aussi des motivations, ce travail sera confié au CUO de Banian, avec l'appui de l'assistant technique, qui pourra ainsi former certains partenaires à cette technique et repérer, chez eux, les aptitudes particulières. Dans le cas où il n'existe pas de photos aériennes à petite échelle (< 1/50.000 ème), la réalisation de ce fond de plan d'étude nécessite des investigations plus importantes sur le terrain. Compte tenu des informations à rechercher et des documents à rédiger, on peut considérer qu'une période d'environ un mois avec temps de réflexion (pour une quinzaine de jours de travail effectif) semble nécessaire pour effectuer ces travaux.

L'ensemble de cette étape doit surtout permettre de:

- s'assurer plus précisément et plus sûrement de la viabilité du groupement.
- s'assurer de la pertinence des objectifs du groupements par rapport aux potentialités de l'espace forestier.
- préparer le plan de gestion concerté à long terme.

Bien sur, cette phase doit déboucher sur la présentation des possibilités interventions qui devront être adoptés dans le plan de gestion concerté à long terme.

### 4 - PHASE D'ELABORATION DU PLAN DE GESTION CONCERTÉ ET DES STATUTS

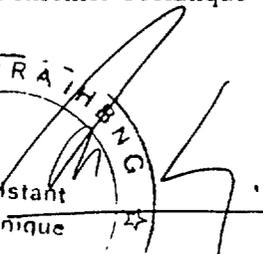
C'est la dernière phase avant la finalisation du dossier du groupement et sa formalisation; ici, on doit distinguer deux aspects distincts:

- \* L'élaboration du plan de gestion concerté à long terme et la préparation des orientations du programme d'intervention à court terme; ces travaux doivent faire l'objet d'une attention particulière pour que la vision villageoise soit la plus proche possible de celle du technicien, et l'inverse.
- \* L'élaboration de statuts du groupement et les pièces annexes; en fait, dans la mesure où les statuts sont quasiment standardisés (d'un groupement à l'autre), ce sont essentiellement les pièces annexes qui changeront.

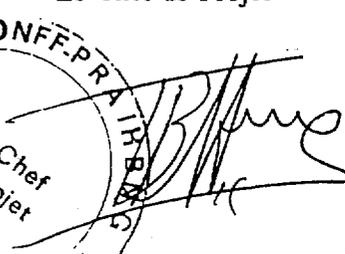
### 5 - CONCLUSIONS

Pour l'heure, il est urgent que les CUO/Chefs de Cantonnement s'attellent à mettre en oeuvre les dispositions de la **première phase du diagnostic préliminaire**, préalable obligé à la suite des opérations. C'est pourquoi, la direction du projet attend que, dans les plus brefs délais au plus tard fin Août, les différentes étapes de cette première phase soient réalisées et les documents établis par les CUO/Chefs de Cantonnement (Famania + Kaola + nouvelle forêt dans Tiro ?) pour l'UO de Banian, Gbassanko pour l'UO de Gbangabadou, ? à discuter pour l'UO de Sangardo, UO Nyalia en attente).

Le Conseiller Technique

  
MAEF-DNFF-P R A I H B N G  
l'Assistant  
Technique  
Manuel COBERTIEUX  
Projet Kissidougou

Le Chef de Projet

  
MAEF-DNFF-P R A I H B N G  
le Chef  
de projet  
Saïdou CONDE  
Projet Kissidougou